



# VOIX OUVRIERE

POUR LA CONSTRUCTION D'UN PARTI OUVRIER RÉVOLUTIONNAIRE

6 OCTOBRE 1964 - N° 21

Paraît toutes les deux semaines - 0,50 F

## L'INTERNATIONALE

Il y a cent ans, le 28 septembre 1864, se constituait à Londres, à Saint Martin's Hall, « l'Association internationale des travailleurs ». Et si c'est sous le nom de « 1<sup>re</sup> Internationale » qu'elle entra dans l'histoire, ce n'est sans doute pas ce qu'auraient souhaité ses fondateurs.

L'impérieuse nécessité d'une organisation qui coordonnerait la lutte des ouvriers, d'un parti international des travailleurs, se faisait sentir depuis près de 20 ans. Chacun se souvenait du sort qui avait été celui du prolétariat parisien en juin 1848. Et chacun se souvenait aussi du rôle qu'avaient joué les hommes « aux idées avancées », les leaders démocrates petits bourgeois, ou les « socialistes à la Louis Blanc », qui pendant quatre mois avaient abusé le prolétariat par de beaux discours, et qui ensuite avaient laissé les ouvriers se faire massacrer.

L'« Association internationale des travailleurs » tirait les leçons de ces faits en proclamant dès les premières lignes de ses statuts : « L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes ».

Et près de vingt ans aussi après le « Manifeste communiste », la création de l'Internationale traduisait en acte l'appel célèbre : « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous », elle était la première manifestation pratique d'internationalisme.

Les statuts de la nouvelle « association » proclamaient : « L'émancipation des travailleurs n'est pas un problème simplement local ou national... au contraire ce problème intéresse toutes les nations civilisées » (n'oublions pas en lisant ces lignes que le mode de production capitaliste était encore loin d'avoir pénétré partout, et qu'il existait encore de nombreux blancs sur la carte du monde). « Sa solution étant nécessairement subordonnée à leur concours théorique et pratique ».

Mais si ces lignes étaient dues à la plume de Marx, si le rôle de celui-ci et d'Engels fut toujours capital, l'Internationale n'allait pas tarder à devenir le champ clos où allaient s'affronter les partisans du socialisme scientifique et les représentants des courants petits bourgeois, les disciples de Proudhon d'abord de Bakounine ensuite, nécessairement influents à une époque où, dans beaucoup de pays, le capitalisme industriel n'en était qu'à ses débuts.

Les gouvernements de l'époque ne comprirent pas immédiatement les buts réels que se proposait l'Internationale. La première délégation ouvrière française s'était rendue à l'exposition universelle de Londres, en 1862, avec la bénédiction du prince Eugène. C'était l'époque de « l'empire libéral » et Napoléon III n'avait-il pas écrit un livre sur « l'extinction du paupérisme ».

Mais bien vite les gouvernements bourgeois comprirent le danger. En France (la classe ouvrière française était alors le principal point d'appui de l'Internationale), « dans toutes nos villes ouvrières

(Lire la suite en page 7)

## La grève du lait

Malgré une détente récente, la grève du lait déclenchée le 18 septembre dernier a pris de l'extension au point qu'une demi-douzaine de départements mis à part, le pays entier en est touché. Le lait en poudre et le lait concentré remplacent le lait frais dans la quasi totalité des laiteries, crémèries et autres magasins. Et si la grève n'entraîne pas l'effet escompté, les paysans prévoient d'autres actions plus spectaculaires : barrages de routes, manifestations devant les préfectures.

« Dans cette société, ceux qui travaillent ne gagnent pas et ceux qui gagnent ne travaillent pas » dit le Manifeste Commu-

niste. Ces flambées, sporadiques mais violentes, de la colère paysanne montrent que les classes travailleuses des villes ne sont pas les seules à supporter le poids d'un régime social où le travail des uns sert à entretenir l'opulence des autres.

On a trop tendance à oublier le sort misérable que réserve le régime capitaliste aux petits paysans. Le revenu net, moyen, des petites et moyennes exploitations oscille entre 2 500 et 3 000 francs par an. Bon nombre de petites exploitations dans les régions pauvres ne rapportent même pas 1 000 francs par an. Certes, on ne peut pas attribuer à ces chiffres trop de valeur, puisque pour

## Ceux qui produisent tout Travailleurs et Paysans doivent être solidaires

une ferme, le revenu net ne veut pas dire grand chose. Mais disons, pour fixer les idées, que le revenu brut, c'est-à-dire le chiffre d'affaire, d'un couple de paysans, travaillant à deux, est d'environ mille francs par mois, et assez souvent inférieur. Là-dessus, il faut payer les frais... et vivre à deux, ou plus lorsqu'il y a des enfants.

Cependant, ces chiffres tels qu'ils sont donnent une idée des causes qui poussent les paysans à revendiquer.

Ce n'est pas un hasard si c'est précisément le prix du lait qui déclenche les réactions les plus vigoureuses et les plus unanimes.

Alors que la production du blé, de la betterave, du riz est de plus en plus monopolisée par des exploitations de type industriel, sur de grandes étendues, avec un équipement moderne, l'élevage reste, avec la culture maraîchère, la principale ressource de la majorité des petites et moyennes exploitations. La culture du blé par exemple, pour être tant soit peu rentable, exige des investissements trop coûteux pour une propriété de moins de 10 hectares, de type de propriété qui fait pourtant vivre 55 % des exploitants. Aussi, ces petits propriétaires se contentent-ils souvent d'élever une dizaine ou une vingtaine de vaches, dont ils doivent tirer un revenu suffisant pour subvenir aux besoins d'une famille entière. Or une vache donne en moyenne 2 300 litres de lait par an, et le lait se vend au niveau de la production, en moyenne, 37 centimes le litre. Même les privilégiés qui possèdent vingt vaches, ne tirent donc pas de la vente du lait plus de 17 000 francs par an, somme dont une grande part est absorbée par le loyer de la terre, les dépenses de matériel et l'amortissement des investissements nécessaires, c'est-à-dire le remboursement des prêts. Même si l'on ajoute le revenu supplémentaire dû à la production de viande de boucherie, corollaire de la production du lait, on arrive à un revenu brut d'à peine 2 000 francs par mois, dont au moins la moitié de frais incompressibles (engrais, pacage, aliments artificiels, électricité, loyer, essence, traites pour le matériel, etc.) Cela fait donc un revenu de moins de mille francs par mois pour un travail occupant largement deux personnes, douze heures par jour, dans des conditions de confort finalement bien inférieures à celles des citadins. Et, répétons-le, posséder vingt vaches est signe d'une situation relativement aisée. Pour dix vaches, cas le plus fréquent, il faut diviser le revenu

## Avant les élections anglaises

# Travailleurs et Conservateurs, les deux bouts d'une même trique

En octobre vont avoir lieu les élections en Angleterre. Les Anglais, une fois de plus, vont faire leur choix entre les deux partis qui alternent traditionnellement au pouvoir : travaillistes et conservateurs. Quel que soit le résultat des élections, on est sûr au moins de ne pas assister à un tournant à gauche dans la politique anglaise. Il y a loin d'habitude de la démagogie électorale à la politique réellement pratiquée, une fois au gouvernement. Mais là, M. Wilson n'a rien promis aux travailleurs. Les programmes des deux partis parlent le même langage : il s'agit d'inspirer confiance aux capitalistes anglais, de les persuader que leurs affaires vont être bien gérées.

Le futur gouvernement anglais, quel qu'il soit, va se trouver aux prises avec quelques-uns des problèmes du monde. Le premier problème est celui de la balance commerciale sérieusement en déficit. La Grande-Bretagne importe plus qu'elle n'exporte, sa réserve d'or et de dollars baisse régulièrement. Selon le calcul des experts, le déficit serait de 500 millions de livres à la fin de l'année. Il ne s'agit pas là d'une crise subite mais de l'aboutissement d'un long processus commencé dès la 1<sup>re</sup> guerre mondiale qui rend le capitalisme anglais, autrefois le plus puissant du monde, de moins en moins compétitif. Ayant fondé sa prospérité autrefois principalement sur le textile, le charbon, les constructions navales, il s'est laissé distancer pour les branches d'industrie plus modernes comme la chimie, le pétrole, l'électricité, par des concurrents tels l'Allemagne et les Etats-Unis arrivés plus tard sur le marché. Il n'a jamais fait le gros effort de reconversion nécessaire pour redresser la situation, car les énormes profits amassés du temps de son hégémonie lui en ont longtemps masqué la nécessité. Jusqu'à la deuxième guerre mondiale, le rapatriement des bénéfices des capitaux investis aux Indes, en Amérique Latine, en Afrique lui permettait de faire face à ses déficiences. Un quart des importations, juste avant la guerre, était payé sur ces fonds. De plus, la Grande-Bretagne a joui longtemps d'un marché assuré : les pays du Commonwealth étaient

des clients pour les principales productions industrielles anglaises, mais d'une part ce marché a été gagné par des concurrents plus avancés, d'autre part les pays du Commonwealth commencent partiellement à subvenir à leurs propres besoins en ce domaine. Ils ne représentent plus que 30 % du commerce anglais contre 44 % en 1951.

Face à une telle situation, le leader du parti travailliste fait campagne pour le « dynamisme économique ». Les buts des deux partis sont identiques : assurer les profits des capitalistes anglais. Mais M. Wilson veut faire croire qu'après 13 ans de mauvaise gestion, des remèdes énergiques, une voie nouvelle pour sortir de l'impasse. Les solutions se ramèneraient à une plus grande intervention de l'Etat dans l'économie et à une plus grande planification baptisée « socialiste » pour les discours électoraux, mais, qui ne trompe personne sur ses objectifs véritables. On n'y parle même plus de « nationalisations », uniquement dans le secteur de l'acier et encore, avec force restrictions de nature à rassurer le capitaliste le plus timoré. La presse conservatrice se félicite de la sagesse d'un tel programme. Le « Times » reconnaît la nécessité d'une intervention gouvernementale dans l'économie. L'« Observer » remarque que le manifeste électoral du parti travailliste est un grand pas en avant dans ses efforts pour se débarrasser de ses restes d'héritage marxiste : « les nationalisations sont tranquillement jetées par dessus bord ».

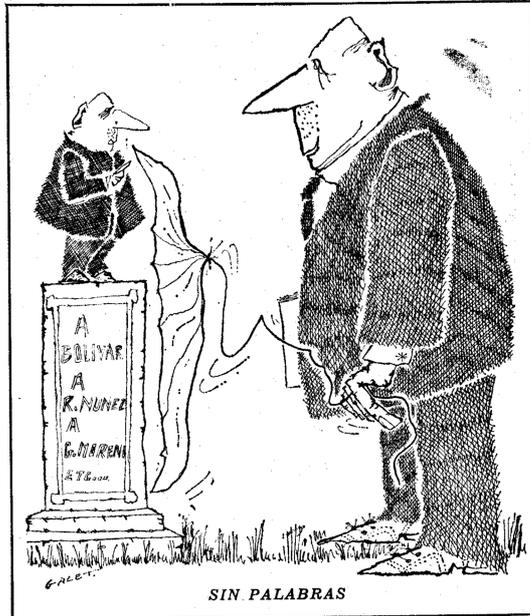
Quant aux travailleurs, ils n'ont pas grand-chose à attendre de bon d'un éventuel gouvernement présidé par M. Wilson. Certes, celui-ci a bien inscrit à son programme dans la « Charte des droits », quelques mesures dites sociales pour les cas de chômage, maladie, vieillesse, mais dont la portée reste très limitée. Pas question, en tout cas, d'organiser la lutte contre ce à quoi se heurte la classe ouvrière anglaise : le chômage, le blocage des salaires, les menaces contre le droit de grève. Au contraire ! Il faut renouveler l'industrie, moderniser les structures, prétend le parti travailliste. En l'absence

de résistances ouvrières, il est bien évident que cette réorganisation se ferait aux dépens des travailleurs et se solderait par un chômage accru.

M. Wilson, les dirigeants travaillistes du Congrès des Trade Unions sont très favorables à des organismes étatiques tels que le Conseil National du développement économique. Ledit Conseil est, lui, très favorable au blocage des salaires. Il faut « stopper l'inflation », « aligner prix et salaires sur la productivité ». Si les profits grimpent plus vite que les salaires, qu'on fasse donc confiance au gouvernement pour les

(Lire la suite en page 7)

(Lire la suite en page 8)



# Le "déficit" de la Sécurité Sociale

## Razzia sur la F.N.O.S.S.!

A l'occasion du budget 1965, le gouvernement n'a pas caché que le problème du financement du déficit de la Sécurité sociale allait être abordé et qu'il serait alors question de résorber ce déficit. Et pour le gouvernement, résorber le déficit ne peut se faire qu'en diminuant les prestations, soit en diminuant le montant, soit en supprimant tout ou partie de la garantie de certains risques.

On se souvient que, dès 1958, De Gaulle, en guise de bienvenue, avait introduit une « franchise » (et pour de la franchise, c'en était !) de 3.000 francs (anciens) sur tous les versements effectués par la Sécurité Sociale. L'émotion soulevée fut intense à l'époque, mais, si la décision fut rapportée, c'est parce que son application entraînait un tel surcroît de paperasses et de contrôles pour les Caisses que, pendant ses quelques mois d'existence, elle coûta, en frais, plus cher que ce qu'elle économisa de prestations.

Il est beaucoup question de la suppression ou de la diminution du « petit risque ». C'est-à-dire qu'il est question de supprimer, par exemple, les indemnités journalières dans le cas d'arrêts de travail relativement courts, huit, dix jours, par exemple. Sous-entendu pour ces messieurs que si ces arrêts n'étaient pas remboursés, beaucoup moins de gens se trouveraient malades. De fait, il existe déjà une telle suppression des prestations du petit risque dans le règlement actuel de la Sécurité Sociale : maladie grave ou pas, les trois premiers jours d'arrêt ne donnent pas lieu à versements de prestations, sauf s'il s'agit d'un accident du travail ou d'un congé de maternité. C'est-à-dire que le travailleur qui a une grippe, une affection légère, n'est pas remboursé du tout si son arrêt de travail est de trois jours. Et s'il est de six jours, il perçoit non pas la moitié du salaire perdu, mais le QUART (s'il gagne plus

que le plafond, la somme qu'il perd est encore plus importante).

A une autre limitation du petit risque que le gouvernement voudrait introduire, c'est la diminution du taux de remboursement des médicaments. Il y a, sur ce remboursement, ce que les législateurs de 46 ont déjà appelé hypocritement « le ticket modérateur ». Pour ces messieurs les députés ou les ministres — que ceux d'ailleurs aient été « socialistes » ou « communistes » n'empêchait pas qu'ils aient été avant tout députés ou ministres, le fait de devoir payer 20 % de leur poche du prix des médicaments, ne pouvait pas manquer de « modérer » l'appétit des travailleurs pour les pilules, suppositoires, potions et pilules. Le même « ticket modérateur » s'appliquait aussi à des choses aussi agréables que l'hospitalisation.

Avec sa franchise, celle dont nous parlions plus haut, De Gaulle avait aussi augmenté l'importance du ticket modérateur, le faisant passer de 20 % à 30 %. Cela est resté à ceci près que certains médicaments, faisant partie d'une liste spéciale sont remboursés, eux, à 90 %. C'est bien hypocrite aussi, puisque la plupart des médicaments de cette liste, à part les antibiotiques qui servent dans des affections aiguës et courtes, sont utilisés dans le traitement d'affections longues et graves comme le cancer, la tuberculose, les rhumatismes, et seraient remboursés à 100 % par dispositions spéciales.

Le gouvernement pourrait donc rééditer l'opération de 1958 et augmenter encore l'importance du ticket modérateur, c'est-à-dire diminuer le taux de remboursement des médicaments.

Ici, une parenthèse est nécessaire pour parler un peu de l'industrie pharmaceutique, laquelle industrie pharmaceutique se moque éperdument des indemnités journalières, mais pourrait très bien ne pas se moquer et ne

se moque pas du tout, autant dire, du taux de remboursement des médicaments. En effet, les salariés ne consomment pas des médicaments pour leur plaisir, mais encore faut-il qu'ils puissent les payer. Si l'on diminue de

D'après les indications concernant la variation de l'indice général des salaires, le relèvement du plafond des cotisations de la Sécurité Sociale serait de l'ordre de 7 % au 1er janvier 1965. Il serait fixé à 12.240 F par an, soit 1.020 F par mois contre 950 actuellement. Voici l'augmentation du plafond de Sécurité Sociale de ces dernières années :

Déc. 57	plafond mens.	440
Janv. 58	»	500
Janv. 59	»	550
Janv. 60	»	590
Janv. 61	»	600
Janv. 62	»	800
Avril 61	»	700
Janv. 63	»	770
Janv. 64	»	950
Janv. 65	»	1.020

Le plafond de Sécurité Sociale a augmenté de 132 % en 7 ans. Pendant la même période les salaires ont augmenté de 60 à 70 %. Sans commentaires !

10 % le taux de remboursement des médicaments, cela ne diminuerait pas le taux du chiffre d'affaires de l'industrie pharmaceutique de 10 %, car tous les clients des pharmacies ne sont pas assujettis à la Sécurité Sociale et tout le monde fera un sacrifice supplémentaire, au détriment d'autre chose, pour se soigner. Cela écartera quand même de la clientèle pharmaceutique les couches les plus pauvres de la classe ouvrière qui, sacrifices ou pas, ne pourront pas faire l'achat, et cela peut facilement diminuer le chiffre d'affaires de nos industriels du com-

primé et de l'ampoule, de 2 à 3 %.

Comme il s'agit d'une industrie très concentrée et très puissante (les chiffres d'affaires des entreprises de tête se comptent en milliards de nouveaux francs), 3 % cela fait beaucoup. Beaucoup plus qu'il ne peuvent tolérer de quelque gouvernement que ce soit. Et si, par inadvertance d'esprit, certains ont pu penser que le remboursement à 90 % des médicaments était établi pour que le bon peuple puisse soigner ses maladies graves, que voilà une erreur grave. Comme le dirait Rabelais, médecin, vous vous enfoncez le clystère dans l'œil, jusqu'au coude. Il se trouve, comme le hasard (la science, la pharmacie, le gouvernement et la médecine font bien les choses), que la quasi totalité des médicaments remboursés à 90 % sont ceux qui traitent bien sûr les maladies les plus graves, mais ce sont aussi ceux qui sont les plus modernes (cela va de soi), ce sont des produits de synthèse produits par les plus gros laboratoires (les dix premiers) et ce qui ne gêne rien, les produits les plus chers.

On voit donc que dans l'augmentation du ticket modérateur le gouvernement est limité par... l'appétit de quelques gros requins. C'est presque un bien pour l'assuré que dans cette société où le gouvernement est aux ordres du capital, pour une fois, dans un domaine très limité il est vrai, et par un détour « alambiqué » de l'économie sociale, les intérêts du capital et du travail coïncident. Même De Gaulle n'avait pas vu son association capital-travail de cette façon !

Si, comme nous le supposons, le gouvernement est limité de ce côté-là c'est donc ailleurs, sur les prestations journalières qu'il aura tendance à se rattraper, si toutefois les travailleurs mettent moins d'acharnement à défendre leurs intérêts que les financiers de Rhône-Poulenc et d'U.C.L.A.F. et de

quelques autres n'en mettent à défendre les leurs.

Mais ce déficit que les « experts » de M. Pompidou estimerait devoir être en 1965 de 1.295 millions, d'où vient-il ?

Le gouvernement, ses ministres, le patronat et la presse à leurs ordres répondent en chœur, voir plus haut : de abus... des assurés sociaux qui arrêtent leur travail pour un oip, pour un non, et qui consomment trop de médicaments.

Dans une déclaration en date du 2 décembre 1963, les principales organisations de la Région parisienne participant aux conseils d'administration de la Sécurité sociale en tant que représentants des salariés (C.G.T., C.F.T.C., F.O., F.E.N., C.G.C., F.M.S., M.G.E.N., etc.) ont affirmé et démontré que le déficit de la Sécurité sociale, que le gouvernement prétend renflouer, n'est en fait qu'un déficit comptable. Le gouvernement a mis en effet à la charge du Régime général (1) de la Sécurité sociale toute une série de paiements qui normalement ne lui incombent pas si l'on pense que les fonds proviennent de cotisations prélevées sur les salariés, pour garantir les salariés cotisants contre les risques de maladie, de vieillesse et de maternité, d'accidents du travail.

(1) Le Régime général assure la majorité des salariés. A côté, se trouvent les régimes particuliers tels le Régime agricole, le Régime des mines, le Régime des fonctionnaires, qui regroupent des catégories différentes de la population avec leurs budgets et leurs avantages.

Nous citons ce texte :  
« En examinant les charges payées

(Lire la suite en page 7)

## Des luttes dont il faut se souvenir

### La grève des "aiguilleurs du ciel" en juin dernier

ON se souvient sans doute de la grève du personnel de la navigation aérienne qui, en juin dernier, paralysa les aéroports français et obligea les compagnies aériennes à supprimer ou à réduire la majeure partie de leurs vols. Cette grève fut surtout importante parce qu'elle était pratiquement « illégale ». Elle démarra de fait sans les syndicats et fut une réaction, violente et consciente, des « aiguilleurs du ciel » contre la prétention du gouvernement de leur interdire l'exercice du droit de grève. Cette grève ne fut pas soutenue comme elle aurait pu l'être par les centrales syndicales et elle se termina, sur la décision des syndicats sans consultation préalable du personnel, alors même qu'elle aurait pu vaincre.

Nous rapportons l'histoire de cette grève vue par des travailleurs de l'aéroport d'Orly.

En effet, les « aiguilleurs du ciel » s'ils ne sont pas nombreux dans leur profession, ne travaillent cependant pas isolément, comme pourraient le faire croire l'histoire de leur grève ou leurs syndicats les laissant se battre seuls.

L'aéroport d'Orly est un ensemble qui groupe diverses sociétés. La ville de Paris, Air France, diverses compagnies aériennes, les services météorologiques et la navigation aérienne y sont représentés, et y emploie au total 10.000 travailleurs de toutes catégories.

L'aéroport se décompose en deux parties bien distinctes. La zone industrielle (Orly-Nord) et la zone commerciale (Orly-Sud). Orly-Nord c'est pour la plus grosse part, les ateliers d'Air France avec plus de 5.000 travailleurs et agents techniques. Là se fait l'entretien de jour et de nuit, des avions et du matériel, les conditions de travail, les ateliers, les hangars contrastent avec le luxe du bâtiment de l'aéroport où les passagers et les visiteurs croient voir le seul visage d'Air France.

À Orly-Nord, il y a un visage d'Air-France beaucoup moins connu. Pas de uniformes taillés chez Dior, mais seulement des hommes en bleus de travail, tachés d'huile et de graisse. C'est la grève de la navigation aérienne telle qu'eux l'ont vue, que nous racontons ici.

Depuis le début de l'année 1964, les travailleurs de la navigation aérienne étaient entrés en conflit avec leur direction. Cela s'était traduit par plusieurs grèves de 24 heures et grèves du zèle à l'appel de leurs syndicats : C.G.T., C.F.T.C. et F.O., pour l'amélioration de leurs conditions de travail et l'augmentation de leurs salaires. Sans grand succès, comme tous les mouvements limités qui eurent lieu dans diverses autres corporations.

A la mi-avril, on peut apprendre par la presse syndicale (déclaration de F.O. du 21 avril) qu'un projet de loi tendant à supprimer le droit de grève de certains fonctionnaires de la navigation aérienne était préparé par le ministre des Travaux publics et des Transports, Marc Jaquet. Il n'y a encore aucune réaction des syndicats et il faudra attendre que le projet de loi soit déposé, le 21 mai, devant le Parlement pour que les premières protestations

des syndicats et de la presse de gauche atteignent l'ensemble des travailleurs.

Il est alors demandé aux travailleurs de l'aéroport d'Air-France, ateliers d'Orly-Nord, Orly-Sud, personnel commercial et navigation aérienne, d'adresser des motions, résolutions et pétitions aux groupes parlementaires, U.N.R. en particulier. Il faut, disent les syndicats, faire prendre conscience de la portée du projet à tous les parlementaires. Rien d'autre n'est envisagé et il suffit de citer une phrase du secrétaire de la Fédération F.O. des transports pour faire le point après le dépôt du projet de loi : « toutefois, si les prestations étaient nombreuses et les affirmations de solidarité répétées, un arrêt de travail prolongé pour soutenir le droit de grève n'était pas en vue ».

Le temps passait et le jour où le débat devait avoir lieu à l'Assemblée Nationale était en vue. Les syndicats ne savaient que faire devant les nombreuses questions que leur posaient les travailleurs de l'aéroport et des ateliers Air-France Orly-Nord en particulier. La réponse vint, qui n'était pas celle attendue : les syndicats unis de l'aéroport lancèrent une seconde campagne de pétitions qui furent remises par les syndicats eux-mêmes (au total une vingtaine de militants)... au concierge du ministère des Transports.

Aux ateliers d'Air-France, d'Orly-Nord, les travailleurs commencèrent à être mécontents. A la navigation aérienne, les syndicats décrétèrent une grève du zèle de 24 heures pour le respect des libertés syndicales à la date du 3 juin. Mais ce fut également, les syndicats décidèrent, la veille pour le lendemain, de faire une manifestation dans le hall de l'aéroport, sans lancer un appel direct aux travailleurs. Résultat, il y eut 200 personnes qui manifestèrent sur une dizaine de milliers de travailleurs que comptent les installations de l'aéroport.

Dans la nuit du mardi au mercredi 10 juin, l'Assemblée Nationale vota le texte de la suppression du droit de grève. A cette occasion, le ministre des Transports annonça qu'un technicien de la navigation aérienne (militant C.G.T.) devait comparaître devant le Conseil de discipline. Et le secrétaire de la Fédération F.O. de conclure dans son article sur le prestige des travailleurs français : « ce que les syndicats ne pouvaient

raisonnablement envisager fut réalisé en un tour de main : l'ensemble du service en cause (le centre de contrôle régional d'Athis-Mons) déclara la grève contre cet acte ».

Les syndicats C.G.T., C.F.T.C. et F.O. envoyèrent un préavis de grève illimitée pour le 23 juin en joignant ce communiqué : « les syndicats, dès qu'ils seront en possession des positions arrêtées, prendront leurs responsabilités sur le plan national ». Comme si les positions, ils ne les connaissaient pas ! Le gouvernement, aussitôt, lance l'ordre de réquisition. Le mardi 23 juin, la majorité des réquisitionnés ne se présente pas au travail. En fin de journée, le gouvernement annonce que des contrôleurs sont suspendus de leurs fonctions.

Mercredi 24 juin, la tour de contrôle d'Orly et l'école nationale de l'aviation civile se joignent au mouvement.

Jeudi 25 juin, la grève est totale. Tous les centres de contrôle régionaux (Aix, Bordeaux) et les tours de contrôle de province se sont jointes à la lutte commencée par leurs camarades d'Athis-Mons.

Le gouvernement est tenu en échec malgré les nombreuses sanctions frappant les techniciens. Le transport aérien est paralysé et les compagnies étrangères et françaises annulent la plupart de leurs vols sur la France. Pendant ce temps, dans les services de transport aérien et aux ateliers d'Air-France, la C.G.T. diffuse son article sur les 700 millions de Grandval. La Fédération F.O. en prend aussitôt prétexte pour rompre « l'unité d'action » et c'est alors, elle décide d'organiser en moins de 24 heures, une manifestation boulevard Saint-Germain devant le ministère des Transports. L'appel avait été, paraît-il, diffusé sur l'ensemble de l'aéroport d'Orly, du Bourget, à Courbevoie et même aux P.T.T. A l'heure de la manifestation, quatre agents de police se chargèrent de repousser environ cinquante « manifestants ».

Aux ateliers d'Air France, les travailleurs étaient désespérés. Ils ne comprenaient plus ce que faisaient leurs syndicats, alors que certains secteurs étaient prêts à entrer dans la grève.

Le gouvernement tenta alors de faire assurer le service de la navigation et du contrôle par l'armée. C'est justement à ce mo-

ment-là que les travailleurs d'Air France auraient dû intervenir. Les avions que l'armée voulait se charger de guider pour les atterrissages, décollages, approche des aéroports auraient pu être maintenus au sol si les travailleurs d'Air France chargés de l'entretien et des révisions s'étaient joints au mouvement de grève.

Mais les syndicats avaient la volonté délibérée de ne pas étendre la grève quitte à aller ainsi à l'échec.

On peut juger en ces circonstances que les organisations syndicales sont très loin en fait de représenter réellement les travailleurs. Et si de nouveau elles s'unissent sous la pression des travailleurs, ce fut pour appeler à la solidarité financière. A Air France ce ne fut pas un succès car les travailleurs étaient déçus de l'attitude des syndicats et ils n'avaient que ce moyen de manifester leur hostilité.

A la navigation aérienne un ordre de grève générale et illimitée était lancé par les syndicats pour le 30 juin, alors qu'elle était effective depuis plusieurs jours. Le centre de contrôle nord était fermé. A Bordeaux et Aix il y avait 90 % de grévistes. Seules les tours de contrôle d'Orly et du Bourget recommencèrent à fonctionner grâce aux militaires. Mais les compagnies aériennes, surtout les étrangères, n'avaient pas confiance dans la sécurité du contrôle et ne reprenaient pas leurs vols.

Et, brutalement, après plus de deux semaines de grève, les syndicats unis cette fois, donnent l'ordre de reprise pour le lendemain, sans que rien n'ait été obtenu, invoquant seulement la menace de « militarisation » de la navigation aérienne (remplacement définitif des civils par les militaires).

Aux ateliers d'Air France où l'on croyait encore à la possibilité de se joindre au mouvement, la déception fut totale.

Dans cette lutte, les techniciens de la navigation aérienne étaient en droit d'attendre que d'autres secteurs se joignent à eux et en particulier Air France. C'est là que leur désillusion aura été la plus amère car tout fut mis en œuvre par les directions syndicales pour enrayer un tel mouvement.

Robert DUCOURT

# ECHOS DES ENTREPRISES

LES « échos » publiés dans cette rubrique sont extraits des bulletins « Voix Ouvrière » qui paraissent régulièrement dans un certain nombre de grandes entreprises de la région parisienne et des autres centres industriels importants.

En effet, le présent périodique représente l'élargissement de l'activité que des militants ouvriers mènent dans leurs entreprises au moyen de ces bulletins, depuis plusieurs années déjà en certains endroits.

La dégenérescence des partis dits ouvriers, la sclérose des appareils syndicaux se manifestent en premier lieu dans leurs tracts et leurs journaux d'entreprise ou d'atelier, tracts et journaux qui n'expriment plus depuis longtemps ni les préoccupations, ni les sentiments, ni les intérêts des travailleurs.

C'est pourquoi, fin 1956 — alors que sur les ordres d'un Premier ministre « socialiste » les avions français bombardèrent Port-Saïd, alors qu'aux applaudissements du parti « communiste » français les tanks russes écrasèrent l'insurrection hongroise, alors que le premier avec la complicité du second envoyait les jeunes travailleurs français se battre en Algérie — parurent les premiers bulletins « Voix Ouvrière », simples feuilles polycopiées recto verso, destinées à faire entendre dans les usines la voix des ouvriers révolutionnaires.

Depuis, le nombre de ces bulletins n'a cessé de croître. Leur présentation est toujours la même : au recto, un éditorial commun — pour l'essentiel celui ci-dessous —, au verso, des échos locaux se rapportant à chaque entreprise et commentant les faits majeurs de la vie de l'usine, dénonçant l'exploitation quotidienne et ses agents directs ou indirects, analysant et critiquant d'un point de vue révolutionnaire la tactique des centrales syndicales.

Ces bulletins paraissent tous les quinze jours, certains depuis plusieurs années, d'autres depuis quelques mois à peine, et tous ont rencontré, malgré l'opposition souvent violente des bureaucraties syndicales et politiques, un accueil favorable auprès des travailleurs qui peuvent ainsi connaître et vérifier les idées révolutionnaires sur les problèmes concrets qui se posent à eux journellement à l'atelier ou au bureau.

C'est pourquoi ces bulletins doivent se multiplier et paraître dans de nouveaux secteurs : partout où des prolétaires sont soumis à l'exploitation du capital. Expression d'une tendance révolutionnaire au sein du mouvement ouvrier, les bulletins « Voix Ouvrière » sont ouverts à tous les militants qui se réclament de la lutte des classes, à tous les travailleurs conscients.

## ÉDITORIAL

des bulletins d'entreprise « Voix Ouvrière »

### L'AVENIR SE PRÉPARE AUJOURD'HUI

Ces dernières années, le Gouvernement ne s'est pas trop mal tiré de sa tâche consistant à préserver et à sauvegarder les intérêts des industriels et des banquiers. Si les milieux patronaux se plaignent hypocritement du blocage tout relatif des prix industriels, ils ne peuvent s'empêcher de constater cependant que leurs affaires sont florissantes. Tout ce qu'ils souhaitent, et tout ce que le gouvernement va s'efforcer de leur accorder, c'est que la contrainte se relâche un peu sur leurs prix et se resserre un peu sur les salaires.

Le Plan de stabilisation, corollaire du IV<sup>e</sup> Plan, a permis, en ralentissant l'expansion, de provoquer des diminutions d'heures dans l'industrie automobile, diminutions qui, pense le gouvernement, empêcheront les travailleurs de se battre pour des augmentations de salaire. Les patrons et les représentants du gouvernement tentent ainsi de compenser les frais de la gabegie capitaliste en restreignant les moyens de consommation de la grande masse.

Pendant ce temps, travailleurs, nous subissons ce système. Les organisations, syndicales ou politiques, qui font métier de nous représenter se contentent de protester, très timidement, contre certains abus un peu trop criants, afin de masquer leur complicité de fait avec le pouvoir.

L'année qui vient risque d'être plus dure encore que l'année passée sur le plan matériel et économique, mais certainement aussi sur le plan politique et sur le plan moral à l'intérieur des entreprises : brimades, insécurité, renforcement de la discipline et de la chiourme.

Cependant, à moins d'une aggravation brutale de la situation, d'une crise économique mettant des centaines de milliers d'entre nous au chômage, il ne faut pas croire que cette austerité sera obligatoirement catastrophique pour nous.

Mais ce qui conduirait inévitablement à une catastrophe à plus ou moins longue échéance, c'est le manque d'organisation de la classe ouvrière. En effet, si les travailleurs ne sont pas prêts à imposer leurs solutions, en cas d'aggravation de la situation économique, c'est le fascisme qui nous imposera son caudé.

Depuis la fin de la guerre la bourgeoisie a pu résoudre tant bien que mal ses contradictions en nous rivant au travail 48 heures et plus chaque semaine. Nous, nous avons tenté de résoudre nos problèmes matériels en acceptant cette prolongation de l'exploitation.

Aujourd'hui, les contradictions de la production ne permettent même plus ces solutions stupides et ridicules au temps d'une productivité sans cesse accrue et, dans de nombreuses entreprises, on se rapproche des 40 heures, ce qui est bien, mais au détriment de notre niveau de vie, ce qui l'est moins.

C'est pourtant le moment de consacrer un peu de temps à nous organiser, au besoin en profitant des quelques heures qui nous sont rendues chaque semaine lorsque nous sommes touchés par les diminutions d'heures.

Tout le monde sait que le régime capitaliste, basé sur la concurrence et sur la recherche du profit, ne peut nous amener que la misère, puis la fascisme et la guerre. Tout le monde sait que la seule solution c'est d'organiser la société en fonction des besoins de la consommation, en détruisant l'exploitation de l'homme par l'homme. Mais, en face des plans compliqués et inopérants de la bourgeoisie, il n'y a aucun plan de bataille des travailleurs, aucune prévision des formes d'actions et de luttes auxquels ils pourront recourir pour se défendre d'abord, et transformer la société ensuite.

Le socialisme sera l'œuvre des travailleurs, mais il ne peut être qu'une œuvre consciente.

Nous apprenons bien un métier, nous apprenons bien à nous servir des machines pour produire des richesses pour ceux qui sont déjà riches. Nous devons, nous pouvons aussi, apprendre comment détruire l'ancienne société et comment faire fonctionner les machines pour produire en fonction des besoins des hommes, pour augmenter les richesses communes et diminuer la peine de chacun.

Dégoutés des politiques nous devons nous initier nous-mêmes aux lois de la politique et établir des règles qui seront les nôtres.

Nous le devons pour être les hommes de notre époque, et non les robots d'une société esclavagiste décadente.

## APRÈS LES RÉDUCTIONS D'HORAIRES

# La situation dans l'automobile

CHEZ PEUGEOT

### CAUSE TOUJOURS MON LION

Elle nous l'a servie gratinée sa dernière missive « d'information », la direction générale ! Et adressée à domicile encaire, histoire de montrer le respect dans lequel elle nous tient, nous « membres de la société ». Cet en-tête est d'ailleurs tout un programme, et le paternalisme imprègne le texte entier. Nous sommes en effet invités à partager tous les soucis de la gestion Peugeot (les soucis seulement, voilà le hic). Si nous avons jadis récupéré à tour de bras, c'était pour satisfaire les clients, et si aujourd'hui, l'horaire est réduit, c'est parce que « nous » devons écouler les stocks avant le Salon. Alors, serrons-nous les coudes et la ceinture pour traverser ensemble (tous ensemble, car Peugeot qui est un père pour nous, clame bien haut qu'il ne se sent pas le droit moral de licencier, lui qui fait vivre toute la région !), la tempête. Mais, après la pluie, le beau temps, comme dit le proverbe, et la lettre se termine par une note d'espoir, on en pleurerait.

Nos salaires sont, depuis des années, très largement au-dessus de la moyenne des salaires français, nous dit-on. Nous on veut bien. Au royaume de la misère, les pauvres sont rois. Mais 250 ou 260 francs d'acompte, tel a été notre lot, à tous, à la dernière paye. X-a-t-il vraiment beaucoup d'entreprises où l'on gagne moins ? Nous en doutons. Et comment payerons-nous les traites que nous avons, pour la plupart à régler ?

Alors que faire ? L'attente teintée d'espoir que nous propose la direction, c'est l'espoir d'un retour progressif... à 47 h. Car pour Peugeot, la solution du problème de nos salaires, c'est dans le surtravail qu'il nous la propose. Ou bien alors la lutte. Car pour nous, ce n'est pas l'horaire actuel qui est mauvais. 40 h. nous suffisent amplement. C'est le salaire. Même avec le fonds de régularisation, cela ne fait pas le compte. Le salaire mensuel garanti c'est sur la base du salaire de l'ancien horaire que nous le voulons. Et Peugeot a beau pleurer misère ; s'il a réinvesti l'essentiel de ses bénéfices, c'est pour faire fructifier son capital et pour exploiter de nouveaux ouvriers. Châtime sans fin qui nous ligote chaque fois un peu plus et accumule les profits patronaux.

Le salaire mensuel garanti, c'est par la lutte et par la lutte seulement, que nous pouvons l'obtenir. Et nous ne nous sentons nullement solidaires des problèmes que les « vrais membres » de la société Peugeot (nos exploités) ont à résoudre.

(Extrait du N° 50 de la V. O. Peugeot).

A LA R.N.U.R.

### POSITION SOLIDE

Avant le Salon, M. Dreyfus a offert son traditionnel déjeuner à la presse.

Il a rappelé qu'il y a un an il avait mis l'opinion publique en garde contre un optimisme excessif.

On arrive à battre les records de la production, les capitalistes s'entendent par dessus les frontières dans le cadre du Marché commun et voilà que ce but pour lequel on nous a demandé des sacrifices des années durant devient en se réalisant un danger.

Mais une fois exprimées ces réserves sur une prospérité trop marquée le ton devient plus rassurant. Dans le « creux actuel », nous a dit M. Dreyfus, la position de Renault est solide.

On s'en serait douté. Les contradictions du régime capitaliste rendent parfois la situation très critique. Mais en ce moment ce n'est pas le cas. Ne nous laissons pas influencer par les lettres de cordiales que la Direction nous verse à l'usine. Regardons plutôt les choses avec l'optimisme qui monte des coupes de champagne, des gueuletons de ces messieurs pour réclamer et imposer moins de travail et plus de moyens de vivre.

CHEZ BERLIET

### CRAINTES INJUSTIFIÉES

Actuellement, beaucoup parmi nous s'inquiètent du fait que Berliet embauche pas mal, alors

que des bruits circulent selon lesquels il donnerait parallèlement du travail à ses entreprises sous-traitantes. A Montplaisir notamment, on voit des travailleurs s'inquiéter parce qu'avec les nouveaux embauchés, on a moins à faire.

C'est bien parce que nous sommes habitués aux cadences de plus en plus rapides et à un travail d'abrutis que cela inquiète maintenant certains d'entre nous. Pourtant, pouvoir souffler ne devrait être que normal et si nous sommes moins harcelés par le boulot, nous ne pouvons que nous en réjouir.

Quant à craindre, qui sait, des réductions d'heures (on en parle tant dans l'automobile), voire pire, la non plus il ne faut pas s'affoler. A propos du Salon de l'Auto et du fameux modèle TX 40, la presse ne cesse de vanter Berliet qui « rayonne sur le monde » et « Le Progrès » du 1er octobre indiquait même le chiffre de 48 000 véhicules prévus pour 1964, contre 15 300 réalisés en 1963 et 13 700 en 1962.

Le chômage n'est pas à la porte, mais ce qui pourrait en revanche faciliter les pressions et les manœuvres de la Direction contre nous, ce serait que nous cédiions aux bruits et rumeurs, que la crainte nous rende plus perméables, bref que nous ayons une attitude paniquarde.

C'est peut-être son objectif. A nous de ne pas nous y laisser prendre.

# ... et dans les autres branches

A LA C.S.F. (ISSY)

### LA SEULE SOLUTION

La Direction vient d'annoncer pour le 1er novembre, une diminution d'heures pour les travailleurs du Dpt R.S.M.

Il est à noter que cette fois-ci le salaire diminuera en conséquence. La diminution des horaires n'est pas un mal, les travailleurs du R.S.M. feront même 3 heures de trop par rapport à ce qu'aurait dû être un horaire normal con forme à la loi de 40 heures.

Le problème est donc d'empêcher la diminution du salaire, tout en exigeant un retour aux 40 heures pour tout le monde.

Or ceci ne pourra pas être obtenu à l'échelle du R.S.M., ni même à l'échelle d'une seule entreprise.

Notre sort dépend donc, vu la passivité de nos organisations syndicales, de notre propre capacité à organiser une lutte sérieuse. Ou nous saurons nous organiser par ateliers d'abord, à l'échelle de l'usine ensuite en nous adres-

sant aux travailleurs des autres entreprises afin de préparer un vaste mouvement pour le retour aux 40 heures avec un salaire décemment garanti, ou nous continuerons de subir séparément les coups du patronat qui atteindront telle ou telle catégorie de travailleurs, selon que ses intérêts l'exigent.

La seule manière d'exprimer notre solidarité aux travailleurs du R.S.M., c'est de préparer ce mouvement d'ensemble. Toute autre solution ne peut-être que de la poudre aux yeux.

Au jour où nous écrivons, aucune réaction syndicale ne s'était manifestée. Seul le P.C.F. a édité un tract. Sans commentaires.

Malheureusement, la solution que nous propose le P.C.F., c'est l'union sur un « programme commun » avec tous les « bons républicains », c'est-à-dire la fraction de la bourgeoisie qui soutient Defferre et qui nous exploite de la même manière que celle qui soutient De Gaulle.

# LES LUTTES...

AU CREDIT LYONNAIS

## ET « NOTRE ACTION »

Dans le dernier « Notre Action » la C.G.T. met en avant des revendications sur l'allongement des congés annuels au prorata de l'ancienneté. Il est tout de même bizarre, qu'à la rentrée, alors que des revendications aussi primordiales que l'augmentation des salaires et les 40 heures n'ont pas encore abouti, que le plan de stabilisation se fait sur le dos des travailleurs, la C.G.T. en soit à se préoccuper de revendiquer des mièges.

Il est possible que cette revendication plaise à certains d'entre nous pensant qu'on n'aura pas à se battre et que ce serait justice que la direction favorise les anciens de cette manière.

Encore que nous ne soyons pas d'accord avec cette soi-disant « équité », cette revendication marque surtout la volonté de la C.G.T. de ne pas mobiliser réellement sur des vraies revendications, celles pour lesquelles on sait qu'il faudra se battre et sérieusement, car si l'on crie au « pouvoir fort », au « manque de

A NEYRPC

## LA FIN D'UNE ILLUSION

A Neyrpc une vieille illusion vient de crever comme une bulle.

Pendant des années Neyrpc a été l'usine-pilote, la « bonne boîte » qui payait bien ses ouvriers, accordait des avantages-maison, reconnaissait même la section syndicale d'entreprise. A croire que la bonne volonté du patron était inépuisable et que les discussions autour du tapis vert remplaçaient avantageusement la vieille lutte gréviste maintenant dépassée. On signait des accords, on se traitait les mains. Ce qui se passait ailleurs n'intéressait personne. A Neyrpc on était bien, on était une grande famille et Duvalier était un « bon patron ». Tout cela devait durer bien sûr, les accords (toujours renouvelables) le garantissaient.

Eh bien cela n'a pas duré. Les patrons « accordés » des avantages quand cela les arrange, ils les retirent quand cela ne leur convient plus. Et ce que Glasser a fait, Duvalier aurait pu le faire. Car l'un et l'autre recherchent le

AUX CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE

## ÇA CONTINUE...

### JUSQU'A QUAND ?

Ainsi nous avons débrayé encore une fois vendredi 25 septembre pour une heure à l'occasion de la journée revendicative de la construction navale. Les syndicats annoncent maintenant une journée de l'automobile. Puis sans doute nous aurons droit à une journée du bâtiment, des cheminots, de l'enseignement, etc. et dans trois mois on recommencera. Ça fait dix ans que ça dure. On prépare toujours, soi-disant des mouvements de plus grande envergure qui ne viennent jamais et pour cause : les dirigeants des syndicats n'en veulent pas. Sans cela il aurait été facile de décider au moins pour la même journée le débrayage des différentes catégories de travailleurs qui vont le faire chacune à huit jours d'intervalle.

Allons-nous encore continuer pendant dix ans ou plus ce petit jeu ? Ou engager enfin un mou-

# CONDITIONS DE

A LA S.N.C.F.

## LA SOLUTION

Épisodiquement, la cantine du Charolais est le théâtre d'émouvants d'us à un afflux de clients. Non pas que la cuisine soit trop petite, mais le personnel étant restreint au maximum, le service n'arrive pas à tenir le rythme nécessaire.

Il faut dire que la S.N.C.F., refusant systématiquement d'augmenter sa participation financière, et agissant auprès des gérants pour maintenir un prix donné, oblige ces derniers à trouver des expédients divers pour assurer la stabilité de leur gestion.

Parmi ces expédients, l'un d'eux consiste à accepter au titre « étrangers » avec un prix majoré nettement supérieur à la participation S.N.C.F., un certain nombre de clients non cheminots, lui permettant ainsi d'obtenir par repas, une « moyenne » statistique satisfaisante.

Nous ne sommes pas contre la fréquentation des cantines S.N.C.F. par des étrangers au Chemin de fer. Nous ne sommes pas jaloux des quelques « privilèges sociaux » accordés à la grande famille des cheminots, d'une part, et d'autre part chacun y trouve certainement son compte. Et puis, ce ne sont pas nos oignons, c'est bien là le cas de le dire.

Un autre expédient consiste à comprimer le personnel de service. Or, si dans une même cantine on lésine sur le personnel et qu'en outre on augmente le nombre des repas servis, il s'ensuit un déséquilibre entre les possibilités de débit et la demande de la clientèle.

C'est ce qui se passe au Charolais.

Le comité de gérance ferait bien de se pencher sérieusement sur ce problème. La participation S.N.C.F. étant ce qu'elle est, c'est vers son augmentation qu'il faut porter nos efforts. Cela, le comité de gérance de la cantine du Charolais ne peut le faire tout seul, mais le problème (participation insuffisante de la S.N.C.F.) existe partout sous d'autres formes.

N'est-ce pas là une question valable pour le comité mixte ?

Quant à nous, nous ne voulons plus être tenus de faire la queue pour déjeuner. L'ambiance cantine est déjà assez déplaisante comme cela sans y ajouter l'attente derrière une porte gardée par un cerbère laissant pénétrer les gens au compte-goutte.

Nous ne sommes ni à la soupe pour être ni à l'armée du Salut. D'autant plus que la cantine est assez vaste pour absorber tout le monde. Ce n'est qu'une question d'organisation et de personnel. (Extrait du n° 117 de la V.O. Cheminots.)

CHEZ HISPANO

## A NOUS LA LIBERTÉ

Il y a une belle parole que beaucoup de chefs aiment à répéter, une parole de reproche et d'indignation devant la bêtise crasse et l'incapacité qu'ont certains travailleurs rebelles à s'intéresser à leur travail, refusant de s'apercevoir à quelle grande tâche ils participent : « Il n'y a pas de sot travail, disent-ils, et chacun devrait faire le sien avec enthousiasme ».

Eh bien, non ! Que certains chefs et travailleurs se laissent prendre à ces argumentations et se fassent mousser, qu'ils reviennent le samedi, cela les regarde. Mais nous, nous pensons qu'il faut peu de chose pour les intéresser.

Qu'est-ce le plaisir de travailler pour le salaire que nous recevons ? pour voir le patron s'enrichir sur notre dos ? Ou est l'intérêt quand le travail de chacun est morcelé à tel point que l'on ne sait plus pour quoi l'on travaille si non pour gagner de l'argent, pour vivre ?

Alors, renégalez vos sermons et votre mépris. Nous, nous plaçons notre ambition plus haut, vers une société où le travail ne sera plus une corvée mais un plaisir, où le désir de chacun sera d'embellir, de perfectionner, ou de créer une société socialiste où l'exploitation de l'homme par l'homme sera abolie.

Moins d'hypocrisie, Messieurs, votre ambition, votre prétendu intérêt au travail s'arrête au niveau des billets de mille en plus que votre promotion pourra vous apporter...

(Extrait du n° 11 de la « V. O. » Hispano-Suiza.)

AU CREDIT LYONNAIS

## HISTOIRE GROLLATIQUE

Quand on est garçon au C.L., non seulement il faut travailler toute l'année en uniforme, mais, en plus, pour plaire à la direction, il faudrait supporter d'avoir mal aux pieds.

De quoi s'agit-il ? Eh bien ! d'une vieille histoire que l'obstination de nos patrons n'a pas encore permis de régler.

Les « garçons », hommes et femmes, compte tenu de leurs déplacements dans la journée, ont droit à toucher une paire de chausures, offerte gracieusement par le C.L. A ceci, rien d'anormal, si ce n'est que, bien entendu, ces fameuses chaussures sont d'une part assez inesthétiques et, d'autre part, permettent d'attraper rapidement cors et durillons.

Aussi, nos collègues réclament-ils, ce qui est le bon sens même, une prime, qui leur permette

# COND

CITROEN

## A VOS ORDRES MON ADJUDANT !

Nous publions ici, in-extenso, le règlement intérieur d'un des nombreux centres — nous devrions dire caresses — Citroën.

« Tout logement en collectivité demandant un minimum de discipline, le personnel logé dans le centre aura à cœur de respecter les consignes suivantes :

1°) Respect des affaires et du repos d'autrui, quelque (sic) soit l'heure. En particulier, à 22 heures le silence devra régner et les postes radio ne plus fonctionner ;

2°) Propreté et tenue des chambres :

● Les lits doivent être faits chaque jour au lever et la chambre laissée rangée et propre.

● Le matériel sera maintenu en bon état. Toute dégradation, casse ou perte d'objet devant être réparée aux frais de l'auteur de la dégradation.

● Le linge ne sera étendu ni aux fenêtres, ni dans les chambres, mais dans les endroits prévus à cet usage.

● Les papiers et débris ne devront pas être abandonnés dans les pièces et locaux, mais déposés dans les récipients spéciaux.

● Ils ne devront pas non plus être jetés par les fenêtres.

● Le personnel demeurant dans le Centre devra EVITER LE CASILLAGE et, en particulier, éteindre les lampes et fermer les robinets inutilisés.

3°) Discipline générale : il est défendu :

● De susciter tout scandale, rixe, désordre et de rentrer dans le Centre en état d'ivresse.

● De manquer de respect au personnel responsable ou au personnel de service.

● D'emporter à l'extérieur du matériel ou des objets appartenant au centre.

● D'introduire dans l'enceinte du centre toute personne étrangère.

● De faire toute propagande de quelque sorte et sous quelque forme qu'elle soit.

● D'y distribuer ou vendre toute espèce de brochures, journaux, imprimés, tracts, et d'y faire des collectes ou circuler des listes de souscription.

● D'apposer des affiches ou des inscriptions sur les immeubles ou le matériel.

● De pénétrer dans les locaux de service et, en particulier, les cuisines sans y avoir été autorisé.

● De pénétrer, ou de séjourner dans une chambre autre que la sienne, sans être accompagné d'une personne de cette chambre.

● De changer le matériel de place sans autorisation.

● De changer de lit ou de chambre sans autorisation.

● De contrevenir aux consignes particulières, ainsi qu'aux consignes de sécurité, affichées dans chaque centre.

En particulier, les allumettes et

# ...REVENDICATIVES

démocratie », il est nécessaire de dire que pour que cela change, il faudra d'autres luttes que celles menées jusqu'à présent.

Il ne s'agit pas de « croire aux miracles », il s'agit d'être conscients que les travailleurs sont forts lorsqu'ils se battent tous ensemble et que la seule issue. Et c'est ce qu'un syndicat réellement partisan de la « lutte de classes » comme il le proclame devrait écrire dans sa presse, au lieu de pleurer sur l'amélioration de la convention collective autour du tapis vert.

Autrement, de discussions en discussions, de paritaires en paritaires, de 2 % en 2 %, les employés du C.L. comme tous les autres travailleurs, continueront à payer des impôts, à ne pouvoir envoyer leurs enfants à l'école, à ne pas trouver de logement, à être serrés comme des sardines dans le métro, à s'abruti toute la journée, pour le seul profit d'un régime, pour qui le temps qui passe est du temps gagné.

(Extrait du n° 17 de la V.O. CREDIT LYONNAIS.)

même but avec les méthodes qui sont les plus appropriées à la situation. Et la situation à Neyrpc nécessitant une petite cure, comme l'a si bien dit M. Marty.

La morale de tout ceci : c'est qu'il n'y a pas bon nous, pas de bons accords que l'on ne puisse dénoncer un jour, pas de prospérité durable en régime capitaliste pour le travailleur. C'est décevant bien sûr, mais c'est la vérité. Si demain la situation s'améliore chez Neyrpc, souvenons-nous qu'il n'y a pas de Noël, qu'il n'y en a jamais eu et qu'il n'y en aura jamais. Toute amélioration est provisoire, fragile, menacée. Pour la garantir il nous faudra aller beaucoup plus loin que la signature d'accord, il nous faudra conquérir la direction de l'économie et de l'Etat. Cela peut paraître utopique mais ce qui est utopique c'est de croire que l'on pourra réussir sans cela. Nous venons d'en faire l'expérience.

(Extrait du n° 29 de la V.O. - Neyrpc.)

vement qui en vaille la peine ? Car si nous totalisons et mettons bout à bout depuis dix ans le nombre d'heures de grève et le total d'argent perdu — et cela dans toute les corporations de travailleurs — nous aboutirions à la possibilité d'une grève générale assez puissante pour, sans nous faire perdre davantage d'argent, avoir toutes les chances d'être payante.

Le choix est toujours possible. Il dépend même de nous en définitive. Mais que les directions syndicales ne s'étonnent pas si, en continuant la même tactique, l'assistance au meeting qu'elles organisent diminue de plus en plus. A quoi servirait, si ce n'est les gars, de venir écouter un baratin répété cent fois, qui a largement fait la preuve qu'il était inutile et que personne n'y croyait... surtout pas ceux qui le prononcent.

(Extrait du n° 110 de la V.O. Chantiers de l'Atlantique.)

# AU PILORI

CHEZ HISPANO

## LES BONS ET LOYAUX SERVICES

Quelle satisfaction pour un travailleur honnête et consciencieux de voir son nom gravé en lettre d'or au Tableau d'honneur de la Tour Carrée.

Le but de toute une vie, la légitime récompense des mérites passés, l'hommage à la fidélité ! L'émotion nous étirent. Versons un pleur, camarades, et tous ensemble, reprenons la « Marseillaise » comme dirait l'autre pigeon-voyageur.

Oui, c'est très beau et c'est encore plus très bien. Car c'est notre tête que l'on se paye ainsi, en lettres d'or et avec notre argent. A moins que ce ne soit un raffinement de cynisme. En effet sur les monuments aux morts de tous les villages d'Europe s'aligne la longue liste de ceux qui sont morts pour sauvegarder le profit de leurs exploiters. Mais il y a plusieurs façons de mourir et de travailler dans notre vieille société, que ce soit à Hispano ou ailleurs c'est aussi une façon de donner notre vie au fil des jours pour accroître les profits de nos exploiters.

Et si le Tableau d'honneur de la Tour Carrée ressemble à un monument funéraire, ce n'est pas une simple coïncidence.

Alors, un peu de décence, s.v.p. (Extrait du n° 11 de la V.O. - Hispano.)

A LA SNCF

## LE RETOUR

### DES HIRONDELLES

Nous avons assisté la semaine dernière à un déploiement de forces de police peu ordinaires à la Chapelle-Inter : le lait venant de Hollande étant dédouané là.

A maque entrée, derrière chaque wagon, pareils à des lions geignant leur proie, des flics attendaient.

La station inhabituelle à ces

postes qu'ils ne pouvaient quitter, a amené certains d'entre eux à demander des services aux cheminots qui se trouvaient là.

Il est fort regrettable que certains d'entre nous aient accepté de les leur rendre.

Il ne faut pas oublier si, ce jour-là la police faisait patte de velours, c'est la même qui demain organisera des pickets contre nous et n'hésitera pas à taper sur nous, pas plus qu'elle n'aurait hésité à cogner sur les paysans qui auraient prétendu empêcher les vrais ouvriers du lait hollandais. Si notre mémoire est courte, ils savent, eux, nous le rafraîchir.

(Extrait du n° 25 de la V.O. Chapelle Triage.)

A PEUGEOT

## LE MUR DU ÇON

Il a été franchi ce mois-ci par le député Becker.

Après les fleurs, après les champignons, voici qu'il exerce sa compétence à propos des automobiles. Jugez plutôt :

« Peugeot en a vu d'autres », remarque toutefois le député qui rappelle à ce propos une histoire authentique qui remonte au 19e siècle. Un des ancêtres de cette famille, ou l'on est chef d'entreprise de père en fils, dirigeait à Valentigney une usine d'outillage de quelques 300 ouvriers. Un jour il s'est trouvé en difficulté et il a demandé à son personnel qu'il lui était devenu impossible de continuer à faire tourner la maison. Les ouvriers ont alors accepté de travailler un mois sans salaire et l'affaire a été sauvée. Personne, hatons-nous de le dire, n'a encore demandé d'en faire autant aux arrière-petits-enfants de ces héros anonymes. (Est Républicain, dans la série d'articles sur Peugeot.)

Nous, ouvriers, pouvons dormir rassurés sur le sort de la maison Peugeot, puisqu'enfin nous nous pouvons nous en aller faire autre chose que de laisser Becker de député à Peugeot, afin de sauver l'automobile française...

A SAINT-NAZAIRE

## PAS DE DECLEASSEMENT

Sous le prétexte qu'il avait été trouvé ivre au travail, un marin-élingueur de l'atelier 1 a été déclassé au manœuvre. Certes, il est triste de voir un ouvrier donner dans la boisson. Beaucoup plus triste pour nous que pour les patrons d'ailleurs, qui savent bien qu'avec l'alcool on favorise davantage l'abusif des travailleurs que leurs revendications.

Mais nous ne pouvons admettre qu'un tel prétexte justifie un déclassement. D'abord parce qu'il s'agit d'un précédent que la direction essaie d'imposer. Nous devons refuser tout déclassement par principe, sous quelque prétexte que ce soit. Ensuite, parce que ce n'est pas à la direction de s'instituer gardienne de la morale, elle qui prospère en nous volant journalièrement le fruit de notre travail. Si nous avons des conditions de vie telles que certains d'entre nous cherchent une « solution » du côté du gros rouge, quels en sont donc les véritables responsables sinon les patrons ?

## A BON ENTEDEUR

### SALUT !

Il est bien connu que pour avoir de l'augmentation, le meilleur moyen, en l'état actuel des choses, c'est de changer d'emploi.

C'est la solution qu'ont adoptée certains d'entre nous. Et dans leur lettre de démission, ils ont carrément déclaré s'en aller parce qu'ils avaient trouvé mieux. Ça devait leur faire du bien de le dire et nous les comprenons sans peine. Mais la Direction, légaliste jusqu'au bout des ongles quand il s'agit de ses intérêts ou seulement de ses prérogatives, a brandi les Conventions collectives et elle a voulu leur supprimer les deux heures par jour pour recherche d'emploi, puisque, n'est-ce pas, ils avaient trouvé mieux !

# TRAVAIL

d'acheter eux-mêmes des chaussures correctes.

La direction a accepté, mais à condition... qu'il soit prouvé médicalement que l'employé ne peut supporter ces fameuses chaussures. Bien entendu, seule une minorité d'entre eux, qui doivent porter des chaussures spéciales orthopédiques, touche une allocation leur permettant de s'acheter les chaussures de leur choix.

Il paraît, en effet, que le médecin, dit « du travail » défend assez bien les intérêts du C.L. en ce domaine et trouve les « godillots » très à son goût. Résultat ? Une grande partie des garçons refusent les chaussures, mais n'ont rien en compensation.

Devant le refus de la direction de généraliser la prime et tenant compte de ses craintes que « l'argent pourrait être employé à autre chose qu'à l'achat de chaussures » (quelle horreur !), la délégation du personnel proposait un système de « bon d'achat » qui permettrait à l'employé de

choisir ses chaussures en ajoutant éventuellement le supplément entre le bon et le prix des chaussures qui lui plaisent. Cela paraissait simple. Et pourtant, nouveau refus de la direction, car paraît-il, le fournisseur habituel n'accepte pas ce mode de paiement. Comme quoi le C.L. a plus confiance dans les godasses des fournisseurs que les fournisseurs dans les chèques du C.L. Mais, à notre avis, la vraie raison c'est qu'ainsi on pourrait savoir le prix des chaussures.

Devant cette obstination, on peut se demander s'il n'existe pas à la direction des nostalgiques de la caserne et de l'uniforme réglementaire.

Pour se consoler, on peut toujours imaginer ce qui pourrait arriver si un jour les mille paires de pieds dont il s'agit...

(Extrait du n° 57 de la V. O. Crédit Lyonnais)

# ITIONS DE VIE

sigarettes en ignition ne devront pas être jetées sur le sol ni en les endroits combustibles.

4°) Sanctions. L'observation des prescriptions du présent règlement, des consignes affichées ou ordres enracinés soit un avertissement, soit l'exclusion du centre.

5°) Divers. Le Directeur décline toute responsabilité pour perte, vol ou détérioration des objets déposés par le personnel dans un endroit quelconque, clos ou non clos du centre.

Les réclamations et suggestions, lues et signées, seront faites au responsable du centre et consignées sur un cahier spécial. Une réponse leur sera faite.

Le responsable du centre devra être informé par les intéressés du changement du lieu de travail, des absences (permission, hôpital, etc.) ou tout objet de travail, ainsi que des départs.

Dans ce dernier cas, le matériel devra être rendu directement au responsable du centre.

La Direction »

A noter que dans la journée les malheureux ont l'autorisation de sortir, pour aller travailler à Citroën.

O Funérailles ! Extrait du n° 179 de la V. O. Citroën)

HEZ PEUGEOT

A BELLE VIE

Que propose Peugeot en tant que logement aux célibataires demeurant loin de chez eux ou sans foyer ? Les Hôtels Peugeot à Sochaux. Des chambres à deux, trois, quatre ou même plus. Prix « moka » : 70 à 75 F par personne.

Chambre pour une personne : 85 95 F. Pour y avoir droit, il faut être diplômé, professionnel, ou lors bénéficiaire du piston. Les S.S. en sont exclus. On a le sens de la « hiérarchie » chez Peugeot. Ces chambres (mot pompeux ou désigner les cabanons en question), contiennent un lit made in armée y a une armoire en ois blanc, une chaise et une table où il faut partager si plusieurs arrivent il y a. Quant aux lavabos, un seul il en existe un dans la chambre, c'est déjà formidable, rien qu'ils ressemblent plutôt à ne timette qu'autre chose. Le plus réquent, ce sont les lavabos colorés, genre caserno.

Les douches, alors là, il faut une bonne dose de patience. 1) Y aller pendant les heures d'ouverture. 2) Avoir la chance que le garde soit là et qu'il ne renonce pas à nous confier la clef. 3) Payer, car le loyer ne comorte pas le droit aux douches gratuites. 4) Quant à la température de l'eau... Malgré la vétusté des hôtels, il est reconnaître que les chambres et les abords sont tenus propres, et les draps régulièrement changés tous les 15 jours.

Distractions : néant. Sauf les antennes qui profitent du désœurement des gars pour les attirer vers leur bar.

Repas : il faut compter 10 F

environ par jour pour ceux qui ne veulent pas se contenter d'un sandwich le soir. (A 20 ans on a de l'appétit).

Foyer des jeunes travailleurs. (majorité actions Peugeot).

Bâtiments neufs, confort relatif, distractions, lecture, disques etc. Prix de la pension complète : 350 F, sans compter le lavage du linge et les casse-croûtes, ce qui arrondit à 400 F.

Discipline. Stricte. Aucune visite féminine tolérée fut-elle octogénaire et mise à la porte immédiate en cas de faute jugée grave par la direction.

Résumant la situation : un fait saillant, c'est que la majorité du salaire versée au jeune par Peugeot, retourne à celui-ci par le canal des hôtels. Une manière comme une autre de faire fructifier son argent.

Et pourtant, la direction des logements répète à qui veut bien l'entendre que la gestion des hôtels est constamment en déficit. La ficelle paraît grosse !

Avec la paye actuelle de 500 F par mois, les jeunes n'ont pas la vie facile, c'est le moins que l'on puisse en dire. C'est d'ailleurs notre lot à tous.

C'est sans doute ce que Peugeot appelle faire vivre la population laborieuse de la région.

(Extrait du n° 50 de la V. O. Peugeot).

HEZ PEUGEOT

ESCLAVES NOIRS

Du labeur de carreaux au marchand de glaces en passant par tous les corps de métiers, mais aussi les travaux moins visiblement « noirs » tels que la construction de sa maison ou encore les travaux ménagers, la majorité d'entre nous est amenée à la pratique du double emploi.

Nous nous sommes assujettis, afin de nous procurer les produits de consommation : frigo, machine à laver, télé, aspirateur, etc. (besoins nécessaires, n'en déplaise à certains charlots qui pensent que les ouvriers ont des yeux plus gros que le ventre).

La portion de notre dû que les patrons nous obligent de nous donner ne nous permet pas de jouir pleinement du progrès technique qui soit dit en passant nous revient de droit étant donné que c'est le fruit du travail de nos anciens et du nôtre.

Pourquoi choisir la voie du surtravail ? Pour nous et nos enfants, notre classe n'a rien à y gagner. L'autre chemin à suivre n'est certes pas facile. Il passe par le droit dans l'immédiat par des satisfactions un peu amoindries, mais le but à atteindre en vaut la peine. Ce chemin c'est celui de la lutte ouvrière. C'est à nous et surtout aux plus jeunes que revient cette tâche. Nous devons prendre nos affaires en main, sinon nous arriverons très vite à l'étape de sucquer les fraises et nous ne pourrions même plus alors signer les pétitions.

(Extrait du n° 50 de la V. O. - Peugeot.)

# LES SALAIRES

CHEZ RHONE-POULENC

LA GRANDE PAGAILLE

A la dernière paye des mensuels, a éclaté encore une fois au grand jour la pagaille qui règne dans les salaires. Des aides de labo avec plusieurs années de boîte se trouvent à des salaires de base inférieurs à ceux des nouveaux embauchés ! Au RTGN et au CA, les différences vont jusqu'à 20 NF sur le salaire de base. Que les nouveaux embauchés aient le même salaire que ceux qui travaillent déjà à l'usine, c'est absolument normal, mais il est révoltant que les salaires des uns et des autres soient si bas. Là où ça ne va plus, c'est que des copains, pour être augmentés en sont à demander à leur chef de service s'il est possible de démissionner pour ensuite se faire réembaucher.

A la suite de ces incidents, une agitation assez importante s'est produite notamment au RTGN et les mensuels d'autres services commencent à s'apercevoir que leur condition n'a rien de très enviable.

Le fait que les camarades nouvellement embauchés aient des salaires supérieurs à ceux de certains qui sont dans la boîte prouve que les patrons ont de très difficultés pour trouver de la main-d'œuvre, nous en aurons d'autant moins pour leur imposer des salaires décentes pour tous.

(Extrait du n° 36 de la VO Rhône-Poulenc.)

L'AIR DE PARIS

(AIR CONNU ET IRRESPIRABLE)

D'après un rapport médical officiel dont toute la grande presse a parlé, l'air de Paris arrive à faire « filer les bas nylon ». (Et nos poumons alors ?)

C'est pourquoi les bourgeois qui sont responsables de cet air empesté par leur inorganisation s'achètent, eux, les résidences secondaires à la campagne et au bord de la mer où l'air y est « marin » et « campagnard », ce qui signifie plus sain.

Purifier les émanations nocives des usines coûte trop cher à ces messieurs... et pant pas pour ceux qui travaillent et essayent de vivre au milieu de ce nuage nocif.

AUX CABLES DE LYON

MINIMUM DE CIVILISATION

Tout le monde s'accorde, parmi les syndicats et les travailleurs, sur la nécessité d'un salaire minimum garanti pour tous. C'est lorsqu'il s'agit de le chiffrer que les problèmes se posent car alors nous nous trouvons la plupart du temps devant une attitude syndicale tellement timorée qu'elle en devient une insulte : ainsi la CFTC chez nous parle d'un minimum de 2,73 F de l'heure.

Déjà, parler d'un salaire minimum horaire revient à renier sa garantie car qu'y a-t-il de plus fluctuant qu'un horaire ? Surtout quand, parallèlement, on réclame le retour aux 40 heures.

Ce qu'il nous faut, c'est un salaire mensuel pour tous.

2,73 F, cela ne fait pas le compte et si les patrons peuvent estimer que c'est un minimum vital, nous estimons quant à nous que c'est un salaire qui nous permette de vivre en hommes du XXe siècle qu'il nous faut.

Sans compter qu'on ne voit pas pourquoi les travailleurs devraient éternellement vivre « au minimum » !

Ce salaire décent que, par ailleurs, la CFTC appelle « minimum de civilisation », à juste

titre d'ailleurs, elle le chiffre elle-même à 1.000 F par mois, et cela nous paraît bien plus correct. C'est pour cela que nous devons nous battre.

(extrait du N 100 de la V.O. Câbles)

CHEZ GENEVE

RECTIFICATIONS UN PEU TROP RAPIDES

Les erreurs sur la dernière paye ont été très nombreuses, et beaucoup d'entre nous, ne trouvant pas leur compte ont rendu leur feuille à la Direction. Les feuilles nous sont revenues la semaine dernière, mais « corrigées » d'une bien curieuse manière. Dans la plupart, le total n'a pas été changé, mais les composants ont varié de manière à ce que le total reste le même ! Evidemment c'est beaucoup plus simple et plus économique... pour le patron.

Seulement, cette méthode de calcul, ingénieuse et toute nouvelle, n'a pas beaucoup plu à certains ont refusé de signer leur paye, manifestant ainsi leur désaccord.

Non content de nous payer le moins possible, le patron n'hésite pas à nous voler quand il le peut. (Extrait du n° 80 de la V.O. - Genève.)

# LES JEUNES

AUX ASSURANCES GENERALES

A BAS LE CARNET

Pour nous, les moins de 18 ans, les cours du jeudi vont bientôt reprendre. Il peut sembler curieux que la majorité d'entre nous préfère rester au travail plutôt que d'aller s'instruire aux frais de la direction, mais la raison en est simple : nous sommes pourvus d'un carnet qui sert à « pointer » notre présence à ces cours et sur lequel sont portées des appréciations sur notre travail.

La Direction est obligée de nous envoyer à ces cours, mais elle tient à maintenir sur toutes les heures qu'elle nous paie l'emprise de sa discipline.

Sans compter que c'est pour elle un bon moyen de brandir le fameux carnet de notes lorsque nous pourrions obtenir la suppression de l'abatement d'âge ou une augmentation de nos appointements.

Ce carnet entre dans le cadre de tout le système qu'elle nous impose et c'est ce que nous rejé-

tions lorsque nous voudrions nous faire dispenser de ces cours. (extrait du N 33 de la V.O. Assurances Générales)

CHEZ GENEVE

VRAIMENT, ELLE DEPASSE LES BORNES

Vraiment la Direction dépasse les bornes et fait fi d'un bon nombre de lois sociales.

Ainsi à l'usine, quelques jeunes, titulaires de leur C.A.P. de tôlerie sont employés comme apprentis tôliers et ainsi payés largement au-dessous de leur qualification réelle. De plus quelques-uns parmi ces jeunes de moins de 21 ans, travaillent sur press, à la production, ce qui est formellement interdit.

La Direction croit que les lois sociales sont faites pour les chiens ; montrons lui que les prud'hommes sont aussi fait pour les chacals.

(Extrait du n° 80 de la V.O. - Genève.)

# A GENÈVE, UN SYNDICAT "INDÉPENDANT"

ENCORE SUR LE SYNDICAT « INDEPENDANT »

Jeu de dernière, pour la première fois, le nouveau syndicat « indépendant » Genève s'est manifesté publiquement. Un tract a été distribué devant l'usine, par les nerfs du syndicat Simca, que certains d'entre nous connaissent bien pour avoir eu affaire à eux devant les usines Simca, où

toute diffusion de presse ouvrière est interdite et se heurte au syndicat « indépendant ».

Jusqu'à présent, ce nouveau « syndicat », puisqu'il faut bien lui donner un nom, a peu d'adhérents. Qui en fait partie ? La maîtrise, ou plus exactement ceux qui, dans la maîtrise, se sont montrés les plus vils, les plus serviles devant la Direction. Quelques ouvriers aux yeux desquels on a fait luire la possibilité de passer chef d'équipe, quelques

autres à qui la Direction a fait « cadeau » de quelques billets de mille francs (anciens) ; quelques travailleurs étrangers aussi, abusés par des promesses, mais dont certains ont déjà déchiré leur carte. Les travailleurs honnêtes, qui se sont laissés tromper, nous devons tout tenter pour les persuader de leur erreur, discuter avec eux, faire pression, tenter de les convaincre. Quant aux autres, la maîtrise et les arrivistes, nous les considérons comme des agents directs du patronat. En effet, le tract distribué ne doit pas nous tromper sur ces gens-là. Et soyons sûrs que ceux qui prétendent créer une « organisation qui ne fait pas de politique » sont ceux qui ont le plus de peur du vent.

Aujourd'hui première étape : les neveux de Simca viennent de distribuer des tracts. Un syndicat « indépendant » se constitue.

— Demain, deuxième étape : les délégués seront pourchassés dans l'usine, expulsés. Un délégué s'est déjà entendu dire par son chef que s'il n'était pas réélu, son compte était bon !

— Puis, troisième étape : toute presse ouvrière est interdite, le syndicat-maison règne en maître. Le plan de la Direction est simple, mais il est possible de lui faire échouer : convaincre ceux qui se sont égarés, montrer que nous saurons défendre notre dignité et même prendre l'offensive pour l'amélioration de nos conditions d'existence. Et nous verrons alors de quel côté sont les « indépendants ».

# LA SÉCURITÉ

CHEZ RHONE-POULENC

LA DIRECTION COUPABLE !

Une luyaterie de la section antibiologiques branchée sur un tank à chlore a lâché. Rien de plus simple, direz-vous, on ferme l'arrivée de chlore et comme cela l'accident. Eh bien non ! L'organisation est telle dans notre usine que la chef servant à manœuvrer la vanne ne se trouvait pas à proximité du tank mais au moins à 300 m de là. Si bien que quatre camarades ont été intoxiqués dont deux ont été transportés à l'hôpital. Et le lendemain on pouvait voir dans l'usine

une délégation dirigée par l'ingénieur de sécurité vérifier toutes les installations de chlore.

Ainsi il aura fallu une fois de plus que des travailleurs paient de leur santé pour que les mesures élémentaires de sécurité soient prises, à savoir que la clé soit fixée à proximité de l'installation.

Nous sommes soumis à un règlement disciplinaire sévère. Exigences des règles sévères de sécurité soient appliquées par la Direction car quoi qu'elle en pense, nous venons à l'usine pour avoir le moyen de vivre et non pour mourir prématurément.

(Extrait du n° 36 de la VO Rhône-Poulenc.)

# COLLABORATION...

AUX CABLES DE LYON

**SYNDICALISME  
MENDIANT**

La C.F.T.C. nous a récemment distribué un tract dans lequel, entre autres choses, elle réclame, pour prévenir le chômage, que le gouvernement investisse dans les régions « sous-développées ».

Il y a beaucoup à dire sur la mentalité de ces syndicalistes qui réclament, demandent, supplient un gouvernement dont il est bien clair qu'il sert à défendre les intérêts des patrons. Ce gouvernement, s'il investit (quels capitaux ? L'argent récolté sur notre dos par les impôts ?) tout comme lorsqu'il nationalise, c'est dans l'intérêt des capitalistes, pour prendre en charge un secteur non rentable à leurs yeux, ou pour donner un sang nouveau à des entreprises défaillantes.

Cela, il ne le fait que lorsque c'est utile pour les intérêts qu'il défend, et il ne sert donc à rien de lui « demander » quoi que ce soit dans ce domaine. Cela revient à répandre des illusions sur la nature du gouvernement, et cela revient également à mener une lutte éventuelle — à supposer que la C.F.T.C. soit disposée à l'engager, ce dont elle ne parle pas — dans une impasse.

Pour nous, lutter contre licenciements et chômage, c'est d'abord lutter à l'usine en imposant le maintien de tous sur place avec le maintien du salaire, quitte pour cela à répartir le travail entre tous.

**N**OUS ne pouvons, étant donné la présentation par rubriques et le manque de place, citer toutes les « Voix Ouvrières » ni à plus forte raison, publier toutes les informations qu'elles contiennent.

Mais nous nous tenons à la disposition de ceux de nos lecteurs qui désirent recevoir l'un de ces bulletins ronéotés pour leur en faire un service régulier (2 francs par an en timbres ou à notre C.C.P. Paris 942478, pour frais d'expédition).

En voici la liste :

- AUTOMOBILES :**  
BERLIET. — Lyon-Vénissieux.  
CHAUSSON. — Genevilliers (Seine).  
CITROËN. — Usines Levallois et quai de Javel.  
GENÈVE. — Ivry (Seine).  
HISPANO-SUIZA. — Bois-Colombes (Seine).  
FANHARD. — Paris XIII.  
PEREYROT. — Sochaux.  
RENAULT. — Billancourt. 7 bulletins correspondants à différents secteurs de l'usine.  
R.N.U.F. — Général.  
R.N.U.F. — Bâtiment C.  
R.N.U.F. — Bureaux.  
R.N.U.F. — Département 13.  
R.N.U.F. — Département 37.  
R.N.U.F. — Départements d'entretien.  
R.N.U.F. — U 5.
- METALLURGIE :**  
Aciéries et Forges de la Loire C.A.P.L. — Saint-Chamond.  
J.J. CARNAUD. — Lyon.  
CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE. — Saint-Nazaire.  
Montres LIP. — Besançon.  
S.M.P.A. — Saint-Nazaire.  
NEYRPEC. — Grenoble.  
SNECMA Kellerman. — Paris XIII.

Et c'est aussi, lorsque c'est toute une industrie par exemple qui est condamnée, lutter pour des reclassements garantis et sans perte d'aucune sorte.

Mais cela, seule une Convention Collective nationale interprofes-

sionnelle peut l'assurer en nous permettant de retrouver partout les avantages acquis antérieurement, quel que soit le reclassement.

(Extrait du N° 100 de la V.O. - Câbles.)

# ...OU LUTTE DE CLASSE

**CHEZ LIP  
BRAVO !**

A la suite d'un différend à propos de l'attribution d'un logement et de son règlement par décision autoritaire de la direction, les délégués de la commission logement ont donné leur démission.

Une bonne chose de faite ! Nous avons dans cette feuille, dénoncé à plusieurs reprises les conditions dans lesquelles fonctionnait cette commission. Ayant réuni sur réunion, elle attribuait quelques logements (quand il y en avait) en choisissant parmi de nombreuses demandes, mais se bornait le plus souvent à enterrer plus ou moins les décisions de la direction ; et c'était de plus en plus la règle depuis un certain temps.

De toutes façons, nous pensons qu'il n'appartient pas à des militants ouvriers de faire le tri parmi les candidatures de leurs camarades de travail, pour l'attribution de logements en nombre

insuffisant pour répondre à tous. Ce n'est pas aux représentants ouvriers de planifier (?) la pénurie en cette matière, pénurie due à une politique délibérée du patronat et du gouvernement. Le Fred était trop content de faire partager aux délégués la responsabilité de la « sélection » et l'impopularité qui en résultait.

Nous ne pouvons donc que nous féliciter de la démission des délégués au logement.

(Extrait du N° 101 de la V.O. Lip.)

**CHEZ ANTAR**

## BLA-BLA-BLA ET COLLABORATION

La pluie, la vraie, est revenue, mais aussi une pluie de « papiers » dans laquelle la C.F.T.C. se taille la part du lion (du lion de papier comme diraient les Chinois). Sur l'un d'eux, le secrétariat C.F.T.C. s'étend en long et en large au sujet d'une certaine « mauvaise entente » avec la direction et verse des larmes amères sur les relations direction-syndicats. C'est aussi notre avis ; mais probablement avec des perspectives diamétralement opposées. Car les travailleurs devraient se réjouir de ce que le torchon brûle, et souhaiter qu'il brûle jusqu'au bout.

Or, hélas, doit-on comprendre que ces « relations » étaient « bonnes » dans le passé et que l'on souhaiterait les voir redevenir bonnes dans l'avenir ? C'est à craindre, à voir avec quelle joie des « syndicalistes éminents » acceptent des sièges dans certains organismes où ils n'ont que faire, sinon endormir et trahir les travailleurs ! M. Bouyon a bien tort de s'offusquer de quelques tirages vaguement « politiques ». Il devrait savoir qu'il ne s'agit que de verbiage, et que c'est toujours parmi ses « interlocuteurs » que le capitalisme a trouvé, trouve et trouvera encore ses meilleurs gérants.

nous choisir ?...  
(Extrait du n° 20 de la « V.O. Antar.)

LIRE LA « V. O. »,  
C'EST BIEN, LA SOU-  
TENIR, C'EST MEUX.

## POUR LES PATRONS NOUS NE SOMMES

# QUE DES ROUAGES

A LA R.N.U.R.

**LES MACHINES A SOUS...  
CATEGORIES !**

Les études de poste, pour la Direction cela consiste à « payer » la machine et non plus l'ouvrier. Au début ces « études » ne nous ont pas trop gênés, chacun, individuellement, ayant eu une petite augmentation ; cinq centimes par ci, dix centimes par là ! Tout le monde était donc plus ou moins satisfait. Seulement ce que voulait la direction, elle l'a obtenu. Diversifier les salaires au point que personne ne puisse s'y retrouver. Et maintenant que le service des études de poste est passé un peu partout, où en sommes nous ? Eh bien, quand l'un d'entre nous est changé de machine (et cela est fréquent) il peut soit gagner plus soit gagner moins et le deuxième cas est beaucoup plus fréquent. Avec ce système nous sommes livrés à l'arbitraire de la maîtrise et de la Direction.

Que notre salaire soit lié à la machine c'est cela qui est inadmissible. Si la Direction veut analyser, codifier, épilucher toutes les machines, nous n'en sommes rien, mais que notre salaire puisse dépendre de la bonne ou mauvaise volonté d'un chef, cela nous ne devons pas l'accepter.

Il ne faudra pas oublier dans nos prochaines luttes de mettre en avant cette indication : suppression du salaire lié au poste : UN SEUL TAUX PAR CATEGORIE.

(Extrait du N° 151 de la V.O. - RNVR - Bat. C.)

A LA S.N.E.C.M.A.

**VOLONTAIRES D'OFFICES**

Avant les vacances, certains de nos camarades des installations nouvelles avaient reçu un avis de mutation pour le centre de Villaroche : en cas de refus c'était le licenciement pur et simple. De plus, sans vergogne, et sans rire, il leur était demandé de faire leur période de préavis... à Villaroche justement.

Cette position « énergique » de la direction était sans doute destinée à nous impressionner puisqu'elle veut que le centre de Villaroche fonctionne et qu'à Corbeil les premiers coups de pioches soient donnés.

Mais ce qu'elle a fait aux installations nouvelles, elle ne peut le répéter à plus grande échelle et courir le risque de perdre une bonne partie de son personnel. C'est pourquoi maintenant elle demande des volontaires, sans préciser d'ailleurs ses conditions.

Justement ces conditions intéressent ceux qui pourraient être volontaires. Si la Direction veut du monde à Villaroche, qu'elle le paie. Qu'elle précise la paie, la durée du travail, le mode de transport, le paiement du transport, les logements, etc., tout ce qui représente nos conditions de travail et d'existence. La Direction se garde bien de faire des propositions concrètes et précises.

Pour nous, il n'est pas question de faire les frais de ces mutations. Si certains partent à Villaroche cela ne doit être qu'un avantage pour eux et non pas une sanction.

(Extrait du N° 42 de la V.O. - Sncema.)

# LE DROIT A LA PAROLE

A LA THOMSON

**CE N'EST  
QU'UNE QUESTION  
DE CULOT**

Un des responsables de la bibliothèque de G2, au cours d'une réunion de la commission de bibliothèque, vient d'être porté « démissionnaire » d'office. Motif : défend au sein du syndicat C.G.T. et en dehors, des idées pas dans la ligne, d'où l'impossibilité de son maintien à la commission de bibliothèque. Celle-ci est dorénavant réservée aux bureaucrates bien pensants du P.C.F. et à ceux qui veulent bien s'y soumettre.

A ceux qui voudraient d'autres explications, prière de s'adresser aux « très démocrates » élus du C.E., dignes représentants de leurs centrales syndicales et non des travailleurs.

A RHONE-POULENC

**POUR QUI SAIT VOIR**

Aux amateurs de curiosités nous avons aujourd'hui l'occasion de signaler qu'ils penitent tous les quinze jours, à l'usine et gratuitement, assister à un spectacle de prestidigitation. Il suffit de se pointer du côté des appareils à boisson, et, à condition d'être bien embusqués, on peut voir certains jeudis d'authentiques membres du P.C.F. faire disparaître les « Voix Ouvrières » qu'ils voudraient interdire aux ouvriers de lire.

Ces individus, il est vrai, ont d'autres talents, ils sont peut-être aussi des champions de la « démocratie renouée »...

(Extrait du n° 36 de la V.O. - Rhône Poulenc.)

## • VU DE NOTRE FENÊTRE...

**LES MOYENS...  
ET LA FAIM**

En Inde, alors même que l'on s'approprie à commémorer la mort de Gandhi, deux événements sont là pour nous rappeler, si besoin était, que la « non-violence » ne peut servir qu'à leurrer les gens et conserver l'état de choses existant : (« Le Monde » des 29-9 et 3-10-64.)

Le 1er octobre, à New Delhi, la capitale, a eu lieu une manifestation de plusieurs milliers d'AFFAMÉS. On nous dit aussi que des dizaines de millions de familles ne peuvent même plus s'acheter la MOITIE des 400 grammes de riz considérés comme le minimum de SURVIE.

Pire, le 26 septembre, dans plusieurs villes de l'Inde, la police a ouvert le feu sur des pillards et en a tué plusieurs. Que pillaient-ils ? Du Blé ! Simplement du blé, pour ne pas mourir de faim ! Les possédants fêtent Gandhi qui apprenait aux masses à se résigner mais ne se résignent pas, eux, à abandonner leur luxe d'autant plus écoeurant qu'il s'étend devant des gens qui meurent (au sens propre) de faim.

Quand elle se sent menacée, fini les belles théories pacifistes et non-violentes à usage des autres ! Quand les affamés veulent manger, on tire dans le tas !

Mais le bon temps des seigneurs de l'Inde et des imposés qui les soutiennent ne durera pas toujours : les affamés qui manifestent le 1er octobre déclarent que, un jour, les hommes « dont le visage reflète aujourd'hui la terreur... deviendront inévitablement les maîtres de l'Inde ».

Et ce jour n'est sans doute pas très éloigné, car comprendre que contre la violence des exploités, les exploités ne peuvent utiliser que la violence, c'est faire un grand pas vers cette révolution qui les affranchira.

**SOCIÉTÉ  
A RESPONSABILITÉ  
LIMITÉE**

Deux mois de prison avec sursis au conducteur de la rame de Métro qui tamponna un train à l'arrêt à la Porte de Versailles, le 10-1-63.

Deux mois de prison avec sursis, c'est cher payé pour ce qui n'est en fin de compte qu'un

accident du travail. Evidemment un accident du travail pour un conducteur du Métro risque d'entraîner des conséquences plus graves que dans d'autres professions, mais est-ce une raison pour traîner un ouvrier devant les tribunaux correctionnels et lui infliger une peine qui, si elle n'est pas ferme, le suivra quand même quelques années ?

Les directions patronales cherchent toujours un coupable lors des accidents du travail et la R. A.T.P. n'a pas attendu le jugement du tribunal pour lui infliger sa propre sanction : le déclassement comme chef de train et la paye en conséquence.

Les directions ne sont jamais Et encore, dans ces cas-là, on ne les « déclasse » pas !

**VOIX OUVRIÈRE**

29, rue de Château-Landon  
Paris-X<sup>e</sup>

**PERMANENCES**

● A Paris :

Tous les samedis de 16 à 20 h  
29, rue de Château-Landon

● A Lyon :

Tous les samedis de 17 à 20 h  
Café « Le Clos Vert »  
113, Gde Rue de la Guillotière  
(Face de l'église Saint-Louis)

Directeur-gérant : M. SCHROEDT  
Distribué par les N.M.P.P.

Imprimerie Parisienne  
Wilson - Proudhon  
86, avenue du Président-Wilson  
La Plaine-Saint-Denis (Seine)

**VOIX OUVRIÈRE**

# Sécurité Sociale

(Suite de la page 2)

par le Régime général et ne lui incombant pas, nous constatons pour 1964 (en milliards d'anciens francs) :

- L'Allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité. 85
- Déficit du Régime agricole. 105
- Déficit du Régime des mines. 35
- Assurance-Maladie pour les titulaires de l'allocation aux vieux travailleurs. 25

« Si nous ajoutons les charges que supportent indûment le Régime général, rapatriés, chômeurs, frais de fonctionnement du ministère du Travail, déficit des Régimes étudiants, fonctionnaires, allocation spéciale aux vieux, etc., on peut chiffrer le montant total des détournements de 300 à 350 milliards. »

Ce qui précède appelle quelques explications pour qui n'est pas familiarisé avec le maquis législatif que représente l'intrication de la Sécurité Sociale avec l'ensemble de ce qu'on appelle l'action sanitaire et sociale. Par exemple, en ce qui concerne les gens âgés, la Sécurité Sociale verse des rentes ou pensions vieillesse aux anciens salariés qui ont cotisé un temps suffisant pour constituer pour leurs vieux jours une telle assurance. Ils bénéficient bien entendu jusqu'à la fin de leur jour du remboursement des médicaments à 80 ou 90 % — sans cependant avoir tous les avantages du salarié actif. Mais il y a dans le pays des vieilles personnes qui sont sans ressources et qui, n'ayant jamais cotisé à la Sécurité Sociale ou trop peu, n'en reçoivent rien. Dans le temps l'Etat ou les communes subvenaient aux besoins de ces personnes sans res-

sources que l'on appelait avant guerre « indigents puis que l'on a appelé à partir de l'occupation « Economiquement faibles ».

Lorsque ces personnes étaient malades c'est un organisme communal qui prenait à sa charge le remboursement des frais médicaux et pharmaceutiques, l'A.M.G. Par ailleurs, l'équipement hospitalier du pays destiné primitivement justement à soigner les indigents permettait de leur assurer, à défaut du confort, des soins médicaux au plus souvent de première grandeur, puisqu'à l'égal des plus riches ils étaient traités — comme des chiens mais traités — par les plus grands noms de la médecine.

Aujourd'hui tout cela existe toujours sous une appellation ou sous une autre, mais l'Etat, c'est-à-dire tous les gouvernements qui se sont succédé depuis 1946, a peu à peu fait financer par la Sécurité Sociale tout ou partie des frais qui, à ces titres divers, lui incombent.

C'est le cas de la rubrique du texte cité « Prestations maladies des vieux travailleurs ». Il ne s'agit pas là des assurés sociaux à la retraite. Ceux-là sont normalement couverts par la Sécurité Sociale. Il s'agit de vieilles personnes qui touchent de l'Etat, au nom de la Sécurité Sociale, une rente baptisée Allocation aux vieux travailleurs, bien qu'ils n'aient pas pour la plupart cotisé aux Assurances Sociales. En cas de maladie, ces personnes auraient dû être normalement prises en charge par l'assistance médicale gratuite, c'est-à-dire l'Etat. Ce dernier a jugé plus simple de se décharger de cette traite sur la Sécurité Sociale.

Pour ce qui est du Fonds National de Solidarité, ne citons que pour mémoire l'histoire de la vignette automobile. Elle fut créée pour soi-disant permettre le financement de ce fonds qui devait venir en aide aux vieilles gens dans le besoin. La vignette existe toujours mais s'en va en fumée, tandis que c'est la Sécurité Sociale qui finance le Fonds National Solidarité (plus exactement la Sécurité Sociale ne reçoit pas la part du Fonds National de Solidarité qui devait lui revenir en fonction des sommes qu'elle verse aux vieux assurés).

De même pour tous les autres régimes spéciaux cités par le texte qui précède. C'est toujours au Régime général de la Sécurité Sociale que le gouvernement pensa pour assurer le financement, notamment lorsque les conflits sociaux ou politiques l'amenèrent à vouloir donner des compensations économiques à certaines catégories de la population. Ce fut le cas pour les agriculteurs, les rapatriés, etc.

Ce n'est pas que les organisations signataires qui protestent, que nous-mêmes ou qui ce soit au sein de la classe ouvrière s'indigne du fait que tous les vieillards, que les étudiants, que les agriculteurs, que les artisans ou qui que ce soit bénéficie des avantages de la Sécurité Sociale. Loin de là !

Ce qui est indigne, c'est que le financement de tout cela soit assuré sur les fonds de la Sécurité Sociale, c'est-à-dire sur les cotisations des salariés. Ce qui est indigne, ou plutôt bien digne de lui, c'est que l'Etat tire prétexte, du fait qu'il doit verser de l'argent à la Sécurité Sociale pour combler ce qu'il appelle son déficit et qui n'est en fait qu'une petite partie de ce qu'il lui prend, pour se proposer de priver les salariés par-dessus le marché des prestations pour lesquelles ils cotisent.

Un chapitre serait à ouvrir en ce qui concerne les hôpitaux. Dans le passé nous l'avons dit, les hôpitaux traitaient les indigents et en même temps formaient les jeunes générations de médecins et pharmaciens. Aujourd'hui, en plus des indigents, les hôpitaux traitent une grande partie de la population dont une majorité d'assurés sociaux. Et l'Etat a trouvé un moyen simple de se débarrasser d'un poste encombrant en faisant pratiquement financer la totalité des formations hospitalières par la Sécurité Sociale. Avec un prix de journée de plus de 10.000 anciens francs par jour, les hôpitaux sont plus chers que la plupart des cliniques qui pourtant ne perdent pas d'argent. Apparemment, cela touche peu l'assuré social puisqu'il est dans une grande partie des cas intégralement remboursé (pas dans tous, mais divers organismes peuvent se substituer à lui pour payer le ticket modérateur). Mais cela touche beaucoup la Sécurité Sociale car la médecine hospitalière a bien changé et dans le budget d'un hôpital il y a beaucoup de choses. Il y a d'abord le fonctionnement hospitalier lui-même qui normalement ne doit rapporter aucun bénéfice et doit être à la charge de l'Etat, par définition. Mais aussi la formation des étudiants en médecine. Pour cela, dans les villes universitaires, les hôpitaux sont dirigés par toute une hiérarchie d'enseignants à qui l'hôpital assure un traitement, faible en lui-même, mais qui s'ajoute à celui qu'ils ont en tant que titulaire de chaire à la Faculté. C'est-à-dire que si l'hôpital ne les payait pas, l'Etat devrait les payer bien plus. De même du haut en bas de la hiérarchie.

Le personnel hospitalier, les locaux servent aussi à l'enseignement ainsi, d'ailleurs, qu'à la formation des maîtres eux-mêmes et à la recherche médicale. Ce n'est pas un mal en soi, bien entendu, mais c'est l'hôpital, donc la Sécurité Sociale qui paye, en tant que plus gros client, et non l'Etat. Les hôpitaux, vu la compétence des maîtres, les nécessités de l'enseignement et les nécessités de la qualification de la classe ouvrière. Il ne diffère de ses adversaires conservateurs que sur le choix des moyens pour mieux restaurer les profits du capital. Encore, cette différence est-elle probablement plus dans les programmes, que dans la réalité de la politique poursuivie, une fois au pouvoir. Toutefois, les travaillistes ont pour eux quelques avantages. Moins compromis que les conservateurs dans les scandales du précédent gouvernement, jouissant d'une certaine influence sur la classe ouvrière par l'intermédiaire des Trade Unions et de leurs dirigeants, ils ne représentent pas un mauvais instrument pour la politique que la bourgeoisie anglaise a à mener, faire payer les frais de ses difficultés présentes à la classe ouvrière.

Sur tous les points essentiels, le programme travailliste montre le plus parfait mépris pour les

tion de l'avant-garde médicale du pays, réclament un appareillage moderne, d'avant-garde, coûteux. Ce n'est pas un mal en soi là non plus, c'est même plutôt dommage qu'il y ait si peu et que la science médicale n'ait surtout comme trésor que ceux de l'ingéniosité, mais, là comme ailleurs, c'est encore la Sécurité Sociale, c'est-à-dire les gros sous des travailleurs qui financent et non l'Etat qui préfère s'occuper de la santé de Marcel Dassault.

Les solutions ? De solution constructive, il n'y en a point. Les solutions constructives, c'est généralement faire lécher aux travailleurs la main qui les asservit. Avant de construire, de façon constructive, c'est-à-dire d'une façon humaine et viable, il faudrait commencer par détruire l'Etat bourgeois, instrument des oligarchies financières. Il faudrait détruire l'Etat bourgeois pour détruire la domination politique de cette oligarchie puis détruire leurs privilèges économiques.

Dans une société administrée et gérée par les travailleurs, où l'Etat leur appartiendrait et serait leur instrument pour vaincre le capital, il serait possible de faire fonctionner l'industrie pharmaceutique, les hôpitaux, toute la structure sanitaire et médicale du pays dans un autre contexte dont la rentabilité serait exclue au profit de la seule notion de bien commun. On a fait brûler à Bordeaux devant M. Pompidou, il y a quelques jours, à titre d'essai, un « réacteur à carburant solide », c'est-à-dire qu'on a fait brûler un bloc de poudre de dix tonnes d'une valeur d'une centaine de millions d'anciens francs. C'est un détail parmi d'autres, mais avec le prix d'une vingtaine de ces expériences on pourrait offrir aux pays sous-développés les médicaments susceptibles de supprimer complètement la lèpre dans le monde. Ce n'est plus grand-chose la lèpre, mais ça existe encore. Et tout le problème est donc d'instaurer un pouvoir, un Etat, qui considère la seconde utilisation de ces millions plus nécessaire à l'humanité que la première.

De Gaulle avait proposé récemment aux grandes nations de consacrer un demi pour cent du budget de guerre à des recherches communes sur le cancer en prétendant que selon ses experts ces sommes suffiraient à vaincre en quelques années la terrible maladie. Il s'agit de construire un pouvoir d'Etat qui ne propose pas, mais qui dispose, de 100 % du budget de guerre à guérir les maux physiques, moraux et sociaux de l'humanité. Pour détruire le pouvoir d'Etat de la bourgeoisie nous aurons peut-être à faire des sacrifices, mais dix fois, cent fois, mille fois moins que sa seule survie nous en fera faire par sa seule incurie, par le seul retard apporté aux sciences et à la médecine principalement. Sans même envisager une troisième guerre mondiale durant laquelle le progrès récent des armes américaines nous permet de le prévoir, notre mort thermo-nucléaire sera « propre » et n'empêchera pas l'occupation immédiate du territoire par l'un ou l'autre des belligérants.

En attendant, et sans perdre de vue qu'aucune solution n'est viable sans la mise à terre de la vieille société, il faut que les travailleurs ne permettent pas au gouvernement de restreindre les prestations de la Sécurité Sociale. Si celle-ci est en déficit, eh bien, que l'Etat finance le déficit ! Il finance le déficit de bien d'autres !

Mais cela se ramène aux problèmes généraux de la lutte pour les salaires et n'est pas possible sans des combats économiques, des grèves et des manifestations mettant en mouvement, en même temps, des centaines de milliers de travailleurs. Cela est le désir des travailleurs. Ce n'est pas la volonté des Centrales syndicales. Est-ce que le désir informulé des uns prendra une forme organisée pour vaincre le barrage des autres, là est toute la question.

Mais cela se ramène aux problèmes généraux de la lutte pour les salaires et n'est pas possible sans des combats économiques, des grèves et des manifestations mettant en mouvement, en même temps, des centaines de milliers de travailleurs. Cela est le désir des travailleurs. Ce n'est pas la volonté des Centrales syndicales. Est-ce que le désir informulé des uns prendra une forme organisée pour vaincre le barrage des autres, là est toute la question.

Mais cela se ramène aux problèmes généraux de la lutte pour les salaires et n'est pas possible sans des combats économiques, des grèves et des manifestations mettant en mouvement, en même temps, des centaines de milliers de travailleurs. Cela est le désir des travailleurs. Ce n'est pas la volonté des Centrales syndicales. Est-ce que le désir informulé des uns prendra une forme organisée pour vaincre le barrage des autres, là est toute la question.

Mais cela se ramène aux problèmes généraux de la lutte pour les salaires et n'est pas possible sans des combats économiques, des grèves et des manifestations mettant en mouvement, en même temps, des centaines de milliers de travailleurs. Cela est le désir des travailleurs. Ce n'est pas la volonté des Centrales syndicales. Est-ce que le désir informulé des uns prendra une forme organisée pour vaincre le barrage des autres, là est toute la question.

Mais cela se ramène aux problèmes généraux de la lutte pour les salaires et n'est pas possible sans des combats économiques, des grèves et des manifestations mettant en mouvement, en même temps, des centaines de milliers de travailleurs. Cela est le désir des travailleurs. Ce n'est pas la volonté des Centrales syndicales. Est-ce que le désir informulé des uns prendra une forme organisée pour vaincre le barrage des autres, là est toute la question.

Mais cela se ramène aux problèmes généraux de la lutte pour les salaires et n'est pas possible sans des combats économiques, des grèves et des manifestations mettant en mouvement, en même temps, des centaines de milliers de travailleurs. Cela est le désir des travailleurs. Ce n'est pas la volonté des Centrales syndicales. Est-ce que le désir informulé des uns prendra une forme organisée pour vaincre le barrage des autres, là est toute la question.

Mais cela se ramène aux problèmes généraux de la lutte pour les salaires et n'est pas possible sans des combats économiques, des grèves et des manifestations mettant en mouvement, en même temps, des centaines de milliers de travailleurs. Cela est le désir des travailleurs. Ce n'est pas la volonté des Centrales syndicales. Est-ce que le désir informulé des uns prendra une forme organisée pour vaincre le barrage des autres, là est toute la question.

Mais cela se ramène aux problèmes généraux de la lutte pour les salaires et n'est pas possible sans des combats économiques, des grèves et des manifestations mettant en mouvement, en même temps, des centaines de milliers de travailleurs. Cela est le désir des travailleurs. Ce n'est pas la volonté des Centrales syndicales. Est-ce que le désir informulé des uns prendra une forme organisée pour vaincre le barrage des autres, là est toute la question.

Mais cela se ramène aux problèmes généraux de la lutte pour les salaires et n'est pas possible sans des combats économiques, des grèves et des manifestations mettant en mouvement, en même temps, des centaines de milliers de travailleurs. Cela est le désir des travailleurs. Ce n'est pas la volonté des Centrales syndicales. Est-ce que le désir informulé des uns prendra une forme organisée pour vaincre le barrage des autres, là est toute la question.

Mais cela se ramène aux problèmes généraux de la lutte pour les salaires et n'est pas possible sans des combats économiques, des grèves et des manifestations mettant en mouvement, en même temps, des centaines de milliers de travailleurs. Cela est le désir des travailleurs. Ce n'est pas la volonté des Centrales syndicales. Est-ce que le désir informulé des uns prendra une forme organisée pour vaincre le barrage des autres, là est toute la question.

Mais cela se ramène aux problèmes généraux de la lutte pour les salaires et n'est pas possible sans des combats économiques, des grèves et des manifestations mettant en mouvement, en même temps, des centaines de milliers de travailleurs. Cela est le désir des travailleurs. Ce n'est pas la volonté des Centrales syndicales. Est-ce que le désir informulé des uns prendra une forme organisée pour vaincre le barrage des autres, là est toute la question.

Mais cela se ramène aux problèmes généraux de la lutte pour les salaires et n'est pas possible sans des combats économiques, des grèves et des manifestations mettant en mouvement, en même temps, des centaines de milliers de travailleurs. Cela est le désir des travailleurs. Ce n'est pas la volonté des Centrales syndicales. Est-ce que le désir informulé des uns prendra une forme organisée pour vaincre le barrage des autres, là est toute la question.

Mais cela se ramène aux problèmes généraux de la lutte pour les salaires et n'est pas possible sans des combats économiques, des grèves et des manifestations mettant en mouvement, en même temps, des centaines de milliers de travailleurs. Cela est le désir des travailleurs. Ce n'est pas la volonté des Centrales syndicales. Est-ce que le désir informulé des uns prendra une forme organisée pour vaincre le barrage des autres, là est toute la question.

Mais cela se ramène aux problèmes généraux de la lutte pour les salaires et n'est pas possible sans des combats économiques, des grèves et des manifestations mettant en mouvement, en même temps, des centaines de milliers de travailleurs. Cela est le désir des travailleurs. Ce n'est pas la volonté des Centrales syndicales. Est-ce que le désir informulé des uns prendra une forme organisée pour vaincre le barrage des autres, là est toute la question.

Mais cela se ramène aux problèmes généraux de la lutte pour les salaires et n'est pas possible sans des combats économiques, des grèves et des manifestations mettant en mouvement, en même temps, des centaines de milliers de travailleurs. Cela est le désir des travailleurs. Ce n'est pas la volonté des Centrales syndicales. Est-ce que le désir informulé des uns prendra une forme organisée pour vaincre le barrage des autres, là est toute la question.

# L'INTERNATIONALE

(Suite de la première page)

res », comme disaient les rapports de police, des sections de l'A.I.T. se constituait. L'Internationale commença à trouver un écho favorable dans la classe ouvrière, elle dirigea des grèves, participa à des manifestations, notamment en 1867, lorsque Napoléon III envoya ses troupes combattre Garibaldi qui avait osé s'attaquer à Rome, alors possession du pape.

L'Empire n'allait pas attendre ce bruit pour passer à la répression. Des procès vont s'abattre sur l'Internationale. Le bureau parisien sera déclaré plusieurs fois dissous, ses membres condamnés à des peines de prison. Mais cela n'arrêta pas ses progrès.

Le plus grand mérite de l'Internationale fut sans doute que, devant l'épreuve, elle resta fidèle à elle-même, lorsqu'en 1870 éclata la guerre franco-allemande, une flambée nationaliste traversa les deux pays.

Quelques années auparavant, un délégué anglais expliquait, d'une façon quelque peu naïve :

« Si une politique malheureuse... concluait à nous mettre un fusil en main et à nous faire marcher contre vous Français... nous repousserions nos fusils pour prendre un dictionnaire, nous familiariser avec votre langue, et aller fraterniser avec vous ».

Ni les ouvriers français, ni les ouvriers allemands ne prirent un dictionnaire. Mais l'Internationale, des deux côtés du Rhin, dénonça les experts dynastiques de la guerre, ses buts de conquêtes, et lorsque, après Sedan, l'armée prussienne avança en France, les socialistes allemands protestèrent vigoureusement, ce qui leur valut d'être poursuivis.

La politique de l'Internationale ne remporta pas alors de succès pratiques considérables. Mais en maintenant levé, malgré la guerre, le drapeau internationaliste, elle avait donné un exemple, jusqu'alors unique et qui depuis, hélas, l'est resté, puisque ni la seconde, ni la troisième internationale ne l'ont suivi.

Mais la répression qui suivit la commune de Paris allait sonner le glas de l'A.I.T. : le prolétariat parisien, son meilleur support, fut décimé. Le centre de gravité des luttes politiques en Europe allait, pour quelques années, passer en Espagne, c'est-à-dire dans un pays où le prolétariat était extrêmement faible et où allaient se développer surtout les tendances petites bourgeoises.

Finalement, faute de sections nationale, l'Internationale, s'éteignit doucement.

Il faudra attendre plus de 15 ans, pour que, sur la base de partis socialistes déjà existant puisse renaître une internationale ouvrière.

Mais l'héritage politique de l'A.I.T. reste l'un des biens les plus précieux du mouvement ouvrier. Un siècle après, l'Adresse inaugurale n'a pas vieilli.

« La conquête du pouvoir politique est donc devenu le premier devoir de la classe ouvrière. Elle semble l'avoir compris... (mais) l'expérience du passé nous a appris comment l'oubli de ces liens fraternels (internationaux) qui doivent exister entre les travailleurs des différents pays et les exciter à se soutenir les uns les autres dans toutes leurs luttes pour l'affranchissement, sera puni par la défaite commune de leur entreprise divisée. »

Cet appel, l'Internationale qu'il nous faut construire pourra, mot pour mot le reprendre à son compte, et alors que tant de livres et d'études récentes de « novateurs » sont déjà bons pour le pilon, n'est-ce pas la meilleure preuve de la jeunesse des « vieilles » idées révolutionnaires.

# Rhône - Poulenc

(Suite de la page 8)

che industrielle. Une commission inter-professionnelle permettrait d'imposer partout les conquêtes obtenues par la lutte et unirait dans une communauté d'intérêt tous les travailleurs du pays.

Enfin, et surtout il est discuté des actions à mener, certains militants étant d'avis que si des actions partielles ou limitées peuvent être efficaces pour obtenir des revendications catégorielles on ne peut pas envisager de telles actions pour défendre les revendications générales et importantes sur les salaires, les horaires de travail, etc, qui ne pourront être obtenues que si les travailleurs s'engagent dans des actions générales.

Cette réunion n'aurait rien d'extraordinaire, si l'on ne connaissait pas l'absence de vie qui est la règle à l'intérieur des syndicats d'aujourd'hui. Elle se terminera par la décision prise à l'unanimité de publier la discussion dans le « Bulletin du syndiqué », afin que les syndicats puissent se prononcer.

C'est là où les ennemis commencent. Les militants non stalinien de la Commission Exécutive en question, s'ils avaient été tant soit peu au fait des mœurs et méthodes de « l'appareil » auraient purement et simplement édité leur « Bulletin du syndiqué », et l'auraient diffusé.

Au lieu de cela, en toute confiance, ils envoyèrent le texte au Syndicat parisien des industries chimiques CGT qui édite d'ordinaire tout le matériel du bulletin, inquiet de ne rien voir venir, le secrétaire adjoint écrit au syndicat parisien pour demander ce qu'il en était. Le secrétaire du syndicat parisien lui-même, lui répondit que le « Bulletin » contenait des idées dépassant les thèmes adoptés par le congrès et qu'il n'était pas question de l'éditer. Selon lui la C.E. ne pouvait statuairement que défendre les idées du Congrès et même dans un bulletin adressé à des syndiqués, ne devait reproduire que ces idées-là. On pourrait se demander alors, en vertu de quoi les Congrès décident, si les syndicats ne peuvent même pas discuter et même pas être mis au courant de ce qui se discute, si l'on ne connaissait pas la façon dont les instances CGT considèrent le « cotisant » de base.

Donc, le « Bulletin » ne parut pas et, le 8 septembre, à la première réunion de la C.E. d'après les vacances, le Secrétaire du Syndicat Parisien était là, en personne pour demander à la C.E. de revoir sa position sur la parution du « Bulletin », en déclarant que, de toutes façons, la C.E. n'avait pas le droit de voter sur cette question, et que même si elle décidait de le faire paraitre, le syndicat parisien ne l'éditerait pas.

Evidemment, si les militants dont il s'agit avaient eu conscience qu'ils se trouvaient en face

d'un ennemi, un ennemi de la même race que ceux qui exécutaient les ordres de Staline (voir rapport chronométré) de la même race que ceux qui massacraient les ouvriers de Berlin-Est en 53 ou ceux de Hongrie en 56, si ces militants avaient utilisé ne serait-ce que le dixième de la rouerie professionnelle du personnage, ils ne se seraient pas laissés impressionner et influencer par ses déclarations et par la manœuvre. Mais au lieu de déclarer que puisque le Secrétaire du Syndicat Parisien le prenait sur ce ton, il n'y avait pas lieu de discuter la décision antérieurement prise et qu'en conséquence eux-mêmes se chargeraient d'éditer le « Bulletin », ils ont accepté qu'un vote réinterviene et, sur seize présents, huit ont rejoint le clan officiel, deux se sont abstenus et six seulement ont tenu tête en votant pour la parution.

Ce sont ces derniers, dont trois membres du bureau, qui ont fait paraître ensuite le « Bulletin » dont nous parlons au début, et quatre qui se sont adressés par lettre ouverte aux syndiqués.

Ces camarades s'attendaient à être exclus puisque le crime de rébellion n'est pas pardonné dans les rangs CGT. En fait nous y faisons déjà allusion dans les échos publiés dans notre dernier numéro, ils étaient pratiquement exclus il y a 15 jours, sans toutefois l'être encore « statutairement ».

Leur seul tort, pour la direction du syndicat parisien CGT, c'est d'avoir voulu faire participer l'ensemble des syndiqués à une discussion sur le programme revendicatif, ce qui est bien la moindre des choses pour un syndicat. Leur erreur, à notre avis, c'est de n'avoir pas compris à temps qu'un appareil bureaucratique et conservateur, il ne suffisait pas d'opposer la bonne foi et l'enthousiasme. Il faut encore opposer une organisation qui ait les réflexes aussi rapides que « l'appareil ». Le « Bulletin du syndiqué » aurait dû, naturellement, paraître début juillet conformément à la décision prise alors à l'unanimité. Un point c'est tout.

Maintenant, le problème qui se pose est de savoir ce que ces camarades, dont l'un est délégué, auront à proposer aux militants qui se sont trouvés à leurs côtés au sein de la CGT et qui ont par la suite renoncé à la lutte, d'une part, et à l'ensemble des travailleurs de l'usine Rhône-Poulenc d'autre part. A l'extérieur de l'organisation syndicale la lutte est bien plus difficile mais elle est possible, et toute la question est de savoir si ces camarades veulent la continuer ou bien, si la bureaucratie syndicale aura atteint son but en faisant renoncer au combat les plus actifs et les plus dévoués.

Paul CASSAGNE

# Élections anglaises

(Suite de la page 1)

taxer. Il n'y a pas un capitaliste qu'une telle menace empêchera de dormir. En revanche, en l'absence de luttes ouvrières, le blocage des salaires sera, n'en doutons pas, une réalité, M. Wilson tiendra parole.

Quant au droit de grève, le parti travailliste est très discret à ce sujet. De récents procès ou des grévistes ont été poursuivis et condamnés à des dommages-intérêts pour fait de grève, lui ont pourtant donné l'occasion d'intervenir et de préciser ses positions sur ce point. Il a gardé un silence prudent.

Sur tous les points essentiels, le programme travailliste montre le plus parfait mépris pour les

intérets de la classe ouvrière. Il ne diffère de ses adversaires conservateurs que sur le choix des moyens pour mieux restaurer les profits du capital. Encore, cette différence est-elle probablement plus dans les programmes, que dans la réalité de la politique poursuivie, une fois au pouvoir. Toutefois, les travaillistes ont pour eux quelques avantages. Moins compromis que les conservateurs dans les scandales du précédent gouvernement, jouissant d'une certaine influence sur la classe ouvrière par l'intermédiaire des Trade Unions et de leurs dirigeants, ils ne représentent pas un mauvais instrument pour la politique que la bourgeoisie anglaise a à mener, faire payer les frais de ses difficultés présentes à la classe ouvrière.

Françoise MAIGNAN

Nicole BERNARD

## VOIX OUVRIÈRE

**A**LORS que l'impérialisme ne parvient à développer les forces productives qu'en faisant planer sur l'humanité la menace de la mort thermique, que depuis des décades il n'y a pas eu une heure où les armes se soient tuées complètement à la surface du globe, la classe ouvrière, malgré sa combativité maintes et maintes fois vérifiée, n'est pas parvenue à accomplir sa destinée historique : détruire la société capitaliste pour édifier un ordre nouveau supprimant l'exploitation de l'homme par l'homme, abolissant les classes et l'Etat garant de l'injustice sociale.

Depuis la faillite de la II<sup>e</sup> Internationale sombrant dans le chauvinisme en 1914, depuis la bureaucratization du premier Etat ouvrier, l'Union Soviétique, et la transformation de l'Internationale Communiste en un simple représentant des intérêts diplomatiques de la bureaucratie d'Etat russe, dans aucun des pays avancés du monde la classe ouvrière n'a réussi à créer une organisation de combat susceptible de lui faire conquérir le pouvoir.

Il est évident que le grand responsable de cette situation est le stalinisme. Il n'a pas seulement décrié les révolutionnaires intègres, trahi les luttes révolutionnaires du prolétariat international en Chine, en Allemagne, en Espagne, en France, il a aussi complètement annihilé chez les militants et les ouvriers eux-mêmes la notion d'organisation du prolétariat.

De cette douloureuse expérience, de l'insuccès des tentatives de création d'une organisation « bolchevique-léniniste » capable d'accumuler l'expérience des luttes ouvrières, certains ont conclu que cette organisation n'était plus nécessaire, qu'elle était même nuisible. D'autres s'accrochent désespérément aux basques des « grandes » organisations, d'autres encore sautent d'un courant de « pensée » à l'autre. Plutôt que de s'atteler sérieusement à la tâche, ils n'ont fait que généraliser leur propre impuissance et leur propre insuffisance.

Quant à nous, fidèles à la tradition de Lénine et de Trotsky, nous œuvrons dans la mesure de nos moyens à la construction d'un tel parti.

### FACE

- à la dégénérescence opportuniste des partis ouvriers traditionnels, parlementaristes et chauvins,
- à la bureaucratization des organisations syndicales désertées par les travailleurs.

### « VOIX OUVRIÈRE »

- veut :
- Défendre les idées révolutionnaires, dans la ligne de la révolution russe d'octobre 1917, des premières années de l'Internationale communiste, de la lutte de l'opposition de gauche contre la bureaucratie stalinienne.
- Montrer la justesse du point de vue révolutionnaire dans les grands événements de la politique internationale comme dans les petits faits de l'exploitation quotidienne.
- Regrouper tous ceux qui militent sur le terrain de la lutte des classes.
- Contribuer à l'organisation du prolétariat sous toutes ses formes.
- Œuvrer à la construction du parti révolutionnaire nécessaire pour que puisse triompher la révolution socialiste mondiale.

# La grève du lait



PISAVANI

(Suite de la première page)

par deux, mais pas les frais. Et la sécheresse de cette année a rendu la situation particulièrement critique.

Que réclament les paysans ? Ils réclament l'alignement des prix français sur le prix moyen pratiqué en Europe, qui est de 43 centimes. Augmentation de 15 % certes, mais dérisoire par rapport à ce qu'il faudrait pour assurer aux exploitants un niveau de vie décent.

L'action choisie par les paysans est ressentie en premier lieu par les consommateurs et le gouvernement à beau jeu de passer pour leur défenseur en essayant de briser la grève. De même, il a beau jeu de souligner les conséquences fâcheuses qu'entraînerait l'augmentation du prix du lait pour le budget des salariés en premier lieu. Mais il est trop facile d'expliquer la baisse du pouvoir d'achat des salariés par l'augmentation du prix des denrées fournies par la paysannerie. Au moins aussi facile que d'expliquer l'augmentation du prix des produits industriels nécessaires à l'exploitation de la terre, par les revendications « excessives » des ouvriers. Opposer les travailleurs des villes à ceux des campagnes est un des aspects de la politique du « diviser pour régner » sans laquelle le régime capitaliste se serait écroulé depuis longtemps.

En fait, les paysans réclament l'augmentation du prix du lait à

la production. Or, entre la production et la consommation, le prix du lait double presque, alors qu'à part quelques opérations mineures telle la mise en bouteilles, aucune valeur n'est ajoutée à sa valeur initiale. Et si on le compare au prix des eaux minérales qui ne coûtent rien à la source et se vendent plus cher que le lait au détail, (sans que personne ne s'en plaigne et sans que le gouvernement intervienne), on se rend compte que les paysans ont raison de protester.

Certes, il faut se garder des illusions. Le problème des intermédiaires ne trouvera pas sa solution en régime capitaliste et l'augmentation des prix à la production entraînera à plus ou moins brève échéance, l'augmentation des prix à la consommation. Mais c'est à la classe ouvrière d'imposer que l'amélioration du niveau de vie n'entraîne pas une baisse du pouvoir d'achat des ouvriers.

Dans ce combat qui oppose l'Etat capitaliste à la paysannerie, la place de la classe ouvrière est aux côtés de cette dernière. Car, quelles que soient les divergences, et même les oppositions d'intérêts entre ouvriers et paysans, il s'agit là de faire respecter un des droits fondamentaux de tous ceux qui travaillent à la campagne comme dans les villes : le droit de vivre décemment. Aussi, on ne peut qu'être d'accord avec les syndicats ouvriers de Brest ou la Fédération C.G.T.

des routiers qui ont assuré de leur entière solidarité les paysans en lutte. Et s'il y avait des syndicats ouvriers dignes de ce nom, cette solidarité (et pas seulement morale, se manifesterait au niveau des Confédérations, au niveau national. Certes, l'augmentation du prix du lait profiterait en premier lieu aux paysans riches. Mais ce qui, pour ces derniers, n'est qu'un supplément non négligeable, pour les paysans pauvres est d'une nécessité vitale.

Bien sûr, quand bien même la grève des livraisons atteindrait son but, le problème des petits paysans ne serait pas pour autant résolu.

Et cette solution, elle ne se trouve pas dans la consolidation des petites exploitations, condamnées par le progrès économique à disparaître rapidement, quel que soit l'acharnement de ses défenseurs de tout bord, du P.C.F. à ceux de tout autre bord, comme Poujade. Elle ne se trouve pas non plus dans une quelconque

« modification de structure » chère aux dirigeants des syndicats agricoles ou aux supporters de Gaston Defferre, car toute réforme de structure en régime capitaliste est un leurre et ne mène qu'à reprendre en couleurs plus plaisantes un mode de production caduc.

Ce qu'on appelle la crise de l'agriculture d'aujourd'hui, paraît-il, tous les malheurs de la paysannerie, ne peut trouver sa solution dans le cadre du maintien du mode de production capitaliste car c'est précisément ce mode de production qui en est la cause. La libération du paysan en tant que travailleur passe par la libération de toute la société des chaînes du capitalisme.

Mais, en attendant, les travailleurs de l'industrie se doivent d'être aux côtés de ceux des champs, pour défendre, au jour le jour, leur droit à la vie.

Georges KALDY

La grève du lait a provoqué bien des commentaires, mais nous ne pouvons nous retenir de citer l'éditorial de l'hebdomadaire « Force-Ouvrière » du 30 septembre 1964, éditorial signé par André Bergeron, secrétaire général de la Confédération CGT-FO.

L'hypocrisie y voisine avec le cynisme le plus éhonté. Une véritable déclaration de ministre. Si ces gens-là prennent des gants lorsqu'ils s'adressent aux travailleurs, ils ne se gênent vraiment pas lorsqu'ils parlent des autres couches sociales exploitées.

Ne pouvant tout citer, nous nous excusons de ne donner que quelques « morceaux choisis ».

Dès le second paragraphe on peut lire :

« Nous pourrions épiloguer sur la forme même de la grève bien différente de celle à laquelle ont recourus les syndicats ouvriers. Disons simplement que, lorsque les salariés cessent le travail ils savent qu'ils seront privés de la totalité de leurs ressources. Il n'en est pas de même pour les exploitants agricoles qui continuent à jouir des produits des autres activités de la ferme. Le lait non livré à la consommation journalière est utilisé autrement et les producteurs n'y perdent sinon rien, du moins peu de choses. »

Disons seulement, pour notre part, que si les travailleurs perdent les heures de grève, la responsabilité de dirigeants syndicaux comme Bergeron en est grande, car justement le paiement des heures de grève est une des revendications à mettre en tête lors des luttes et que les syndicats omettent systématiquement.

Lisons plus loin :

« Le processus d'escalade, à la mode chez les militaires, est usé. Les heures de grève, dans un premier temps ils se battent pour une augmentation du prix du lait. Celle-ci accordée ils jugent moins intéressante la production de viande de boucherie qui devient rare. Pour inciter le monde paysan à l'élevage on relève les cours à la production. Mais la hausse des prix du bétail provoque une réduction de la production de lait lequel devient rare à son tour. Les producteurs demandent à nouveau le relèvement des cours et ainsi de suite. »

Ne croirait-on pas, vraiment, un discours de ministre !

Et encore :

« Notre intention n'est pas de nier les difficultés auxquelles se heurte le monde paysan. Seulement, nous estimons nécessaire de dire ce que nous pensons d'une situation dont, en définitive et de toute façon, les salariés supportent les conséquences. Aujourd'hui en matière de lait et demain en payant les augmentations de prix. »

« Les agriculteurs revendiquent pour tout, la garantie de l'Etat : garantie de revenus en cas de récolte déficitaire, garantie des prix et garantie pour l'écoulement des produits. »

Mais ont-ils fait suffisamment d'efforts pour s'organiser ? Se sont-ils assez efforcés d'atteindre la qualité comparable, celle qui offre certains avantages à ceux de certains pays étrangers ? Des investissements coûteux, en particulier dans les petites exploitations, ne sont-ils pas exagérés ?

Cela ne lui paraît pas contradictoire, non ! Enfin, notre personnage termine, fort benoîtement son article par ces lignes :

« C'est pourquoi, librement, en dehors de toutes considérations partisanes et sans démagogie, ces choses devaient être dites. »

Nous nous en voudrions d'en rajouter.

## A RHONE-POULENC

# Un nouvel exemple de démocratie syndicale

Les travailleurs de l'usine Rhône-Poulenc de Vitry ont appris, le mois pas par différents papiers affichés circulant dans l'entreprise ou distribués aux portes, qu'une crise grave secouait la section « mensuels » CGT de l'entreprise. Ce fut d'abord un compte rendu d'une réunion de la Commission Exécutive de la section des mensuels, réuni, qui s'était tenue bien avant les vacances, le 29 juin.

Ce compte rendu, destiné aux syndiqués de la section, avait ceci de particulier qu'un préambule précisait que le Syndicat parisien avait refusé de l'éditer en juillet, « en raison de son contenu », contrairement à ce qui avait été décidé par la C.E. elle-même. Les éditeurs en étaient donc des membres de la C.E. qui avaient passé outre au refus du Syndicat parisien et qui considéraient, à juste raison à notre avis, qu'il n'est pas de démocratie possible si les syndiqués ne sont pas au moins mis au courant des discussions des organismes dirigeants, surtout quand ces organismes ne sont qu'une Commission Exécutive de section.

Deux autres papiers syndicaux, de caractère plus « officiel » ceux-là, parurent aussi. L'un était une résolution de la C.E. des mensuels, résolution adoptée bien entendu en comité restreint. L'autre était « Unir », le bulletin des sections CGT Rhône-Poulenc qui s'intitulait : « Halte à la division ».

Ces deux textes condamnaient d'un même élan la « Voix Ouvrière » de l'entreprise, et les membres de la C.E. qui avaient

« Rhône-Poulenc », cela évoque les usines du Rhône, et l'Aspirine. Mais les usines du Rhône ne sont pas les seules de l'un des plus, sinon le plus important, trust pharmaceutique français. Dans la région parisienne, plusieurs usines en dépendent, une directement, celle de Vitry, d'autres sous le sigle de sa filiale pharmaceutique proprement dite : « Spécia ».

L'usine Rhône-Poulenc de Vitry est installée en bord de Seine à la limite de Vitry et de Choisy-le-Roi. Mille huit cents ouvriers, mille deux cents mensuels et trois cents cadres y fabriquent des produits pharmaceutiques de base (antibiotiques, barbituriques, sels minéraux ou produits organiques) destinés à ravitailler en matières premières soit « Spécia », soit d'autres laboratoires pharmaceutiques (directement, ou par l'intermédiaire de la firme « Prolabo »).

Nous avons déjà parlé, dans notre dernier numéro, de cette usine en retraçant l'histoire de sa « Commission Jeunes » CGT.

Aujourd'hui, c'est un nouvel et bien plus récent épisode de la lutte de l'appareil bureaucratique CGT contre les travailleurs révolutionnaires, que nous relatons.

pris sur eux de publier le « Bulletin du syndiqué ».

Entre les deux, une lettre ouverte aux syndiqués de la section des mensuels, était diffusée pour expliquer la position de quatre militants membres de la C.E., parmi lesquels le secrétaire-adjoint de la section et le responsable au « Bulletin du syndiqué », et pour prendre à témoin l'ensemble des syndiqués des agissements de chacun dans toute l'affaire.

Il est bien évident que, face à l'appareil stalinien qui a en main le syndicat CGT et préfère le voir déserter plutôt que risquer d'en perdre la direction, les militants syndicalistes dont les désaccords se sont fait jour ces dernières semaines, n'ont eu pratiquement aucune chance de l'emporter. Il eût fallu qu'ils fussent aussi rusés, aussi « sans gêne », aussi bureaucratiques que les gens qu'ils avaient en face d'eux pour avoir la moindre chance. Ils

ont découvert l'appareil bureaucratique et sa toute puissance, en même temps qu'ils se découvraient des divergences. Ils se sont retrouvés exclus de l'organisation syndicale, avant même d'avoir pu apprendre comment faire face et comment opposer à un appareil bureaucratique et réactionnaire, une force organisée capable sinon de le faire plier, du moins de lui rendre coup pour coup.

Les faits remontent à lundi 29 juin. Ce jour-là, la Commission Exécutive du syndicat des mensuels se réunit pour discuter du programme revendicatif. Douze militants sont présents. Plusieurs positions sont défendues. Le secrétaire dit tout d'abord, qu'à son avis, il faut en premier lieu renforcer l'organisation syndicale et cite la repartition du « Bulletin du syndiqué » comme devant favoriser une participation plus grande de tous les syndiqués (on verra par la suite qu'il

allait changer d'avis). Il dit entre autres : « Il apparaît qu'un certain nombre de camarades préconisent pour les revendications de salaires exprimées en valeur absolue, et non en pourcentage, afin de ne pas donner l'impression aux ouvriers horaires engagés dans un mouvement de grève éventuel, de tirer les marrons du feu pour les cadres. D'autres se prononcent, au contraire, pour des revendications hiérarchisées. Certains prennent la parole pour dire qu'il ne faut pas parler de « retour aux 40 heures » mais être aussi hardi que les travailleurs de 1936 et revendiquer, compte tenu de l'augmentation de la productivité, la semaine de 35 heures. A quoi d'autres répondent que les travailleurs n'y croiront pas, que cela ne paraîtra pas accessible. L'idée d'une convention collective inter-professionnelle est aussi opposée aux conventions collectives de cadres et aux accords d'entreprise qui lient les travailleurs à une usine ou à une bran-

D'autres militants interviennent sur le programme revendicatif lui-même et sur les formes d'action à mettre en œuvre pour obtenir gain de cause. Certains se prononcent pour les revendications de salaires exprimées en valeur absolue, et non en pourcentage, afin de ne pas donner l'impression aux ouvriers horaires engagés dans un mouvement de grève éventuel, de tirer les marrons du feu pour les cadres. D'autres se prononcent, au contraire, pour des revendications hiérarchisées. Certains prennent la parole pour dire qu'il ne faut pas parler de « retour aux 40 heures » mais être aussi hardi que les travailleurs de 1936 et revendiquer, compte tenu de l'augmentation de la productivité, la semaine de 35 heures. A quoi d'autres répondent que les travailleurs n'y croiront pas, que cela ne paraîtra pas accessible. L'idée d'une convention collective inter-professionnelle est aussi opposée aux conventions collectives de cadres et aux accords d'entreprise qui lient les travailleurs à une usine ou à une bran-

D'autres militants interviennent sur le programme revendicatif lui-même et sur les formes d'action à mettre en œuvre pour obtenir gain de cause. Certains se prononcent pour les revendications de salaires exprimées en valeur absolue, et non en pourcentage, afin de ne pas donner l'impression aux ouvriers horaires engagés dans un mouvement de grève éventuel, de tirer les marrons du feu pour les cadres. D'autres se prononcent, au contraire, pour des revendications hiérarchisées. Certains prennent la parole pour dire qu'il ne faut pas parler de « retour aux 40 heures » mais être aussi hardi que les travailleurs de 1936 et revendiquer, compte tenu de l'augmentation de la productivité, la semaine de 35 heures. A quoi d'autres répondent que les travailleurs n'y croiront pas, que cela ne paraîtra pas accessible. L'idée d'une convention collective inter-professionnelle est aussi opposée aux conventions collectives de cadres et aux accords d'entreprise qui lient les travailleurs à une usine ou à une bran-

(Lire la suite en page 7)